

La Lettre

Cercle Généalogique de la Drôme Provençale



Dans ce numéro :

Adrien Hugues, soldat charçois de la guerre de 1870

Les Burgondes

Joséphine et le facteur fallacieux (3^e épisode)

Vesc, remarques sur le dénombrement de 1906

Conclusions sur les dénombremments

Relevés des décès à l'hôpital de Beauvoir d'Allan (suite)



3^e trimestre 2020

n° 103

Sommaire

- 1 Mot du Président
- 2 Présentation du Cercle
- 4 Présentation du CGMP
- 5 Vie du Cercle
 - Ateliers thématiques
- 6 Cours et atelier du Livre de famille
- 7 Cours d'initiation à la généalogie
- 9 Les nouveautés aux Archives départementales
- 11 Adrien Hugues, soldat charçois de la guerre de 1870
- 19 Les Burgondes
- 20 Joséphine et le facteur fallacieux (3e épisode)
- 28 Vesc, remarques sur le dénombrement de population de 1906
- 32 Conclusions sur les dénombremments
- 34 Relevés des décès à l'hôpital de Beauvoir d'Allan
- 37 La Boutique du CGDP

Consignes

Pour transmettre vos articles à insérer dans La Lettre :

envoyer vos articles avant la date limite par courrier (au CGDP) ou par mail :

cgdp@genea26provence.com

Ne pas utiliser une mise en forme particulière pour les articles saisis sur traitement de texte (colonnes, retraits, etc.).

Joindre les illustrations dans des fichiers séparés (dessins, photographies, etc.)

Joindre l'article tel que vous souhaiteriez le présenter et ne pas oublier de citer vos sources.

Inscrivez vos prénom et nom en bas de l'article (pour éviter les erreurs d'attribution).

Merci à l'avance !

Mot du président

Bonjour à toutes et tous,

Les activités du Cercle généalogique de la Drôme provençale sont toujours affectées, en cette fin d'été, par le Covid-19.

Notre local (Maison des services publics à Montélimar) a été fermé pendant tout le confinement. Il n'a été rouvert à tous pendant les permanences que début juillet sous réserve du respect des règles de protection sanitaire. Celles-ci sont devenues, maintenant, une habitude pour chacun d'entre nous (port du masque, utilisation du gel hydroalcoolique, pas de réutilisation avant une semaine des documents consultés, etc.). J'espère que ces contraintes pourront être assouplies prochainement, mais c'est loin d'être sûr...

Après l'annulation de tous les cours et manifestations prévues par le Cercle au printemps, peut-on être optimiste pour l'automne ?

L'exposition prévue en novembre 2020 (sur le thème des catastrophes naturelles dans notre région, des phénomènes climatiques et des épidémies) a malheureusement déjà dû être annulée. L'équipe chargée de préparer l'exposition n'a pas en effet été en mesure de poursuivre, au printemps et en été, son travail de recherche de documents. Il n'était donc plus possible de finaliser le travail à temps pour novembre.

La Journée de généalogie à Montélimar reste inscrite sur nos agendas à la date du 8 novembre 2020. Il faudra toutefois évaluer, le moment venu, si les règles sanitaires liées à l'utilisation de la salle Saint-Martin permettront effectivement la tenue de cette manifestation.

Les cours et ateliers devraient reprendre fin septembre ou début octobre. Reportez-vous aux informations contenues à ce sujet dans la présente *Lettre*.

Soyez assuré que le conseil d'administration du Cercle et moi-même sommes décidés à tout mettre en œuvre pour que notre association surmonte l'épreuve du Covid-19, même si nous n'avons plus actuellement de président : Guy Venturini a en effet démissionné en juillet de son mandat de président du CGDP.

Yves Debouverie

Vice-président

Ont contribué à ce numéro

Alain COLLIGNON
 Josette et Christian COUTARD
 Marie-Claire et Yves DEBOUVERIE
 Christine GARAUD et Richard TROOST
 Jean Paul METAILLER
 Fanou VERNEDE

LES TEXTES PUBLIES N'ENGAGENT
 QUE LA RESPONSABILITE DE LEURS AUTEURS

Date limite pour envoyer vos articles pour le prochain numéro : 1^{er} novembre 2020

Le Cercle Généalogique de la Drôme Provençale

Notre vocation

Réunir, principalement dans le cadre de la Drôme Provençale, les généalogistes amateurs afin de les aider dans leurs recherches et de mettre à leur disposition, de façon centralisée, des documents aisément consultables.



Nos services et activités

Recherche de patronyme en Drôme provençale :

2 € la recherche par patronyme et par canton
+ 0,20 € par page éditée + frais d'envoi

Relevés systématiques **des registres paroissiaux** catholiques et protestants, et **des tables décennales**

Relevés des registres de notaires et informatisation de tous nos relevés pour une restitution imprimée selon l'ordre chronologique ou alphabétique

Numérisation des microfilms
des registres paroissiaux, puis **gravure sur CD-Rom**

Consultation, lors de nos permanences et de nos journées des adhérents :

de nos relevés

(manuscrits ou informatisés),

des actes numérisés

des communes de la Drôme Provençale,

des registres de notaires

(liste envoyée aux adhérents chaque année ou consultable sur notre site)

Possibilité de faire des copies papier d'actes (0,25 € la page)

Consultation de notre bibliothèque

lors de nos permanences

Initiation à la généalogie :
cours, conseils, documentation

Accompagnement à l'écriture d'un livre de famille :
cours et ateliers

Exposition annuelle à Montélimar et dans des villages de la Drôme Provençale pour se faire connaître du public et des scolaires

Deux Journées des Adhérents par an
pour se découvrir sans cesse de nouveaux « cousins »

Participation aux Congrès ou manifestations organisés par des associations de généalogie

Participation au Forum des Associations de Montélimar (tous les 2 ans)

Edition d'une revue « La Lettre du Cercle » trimestrielle assurant la liaison entre les adhérents

Echange de revues
avec d'autres cercles généalogiques

Réponse aux correspondances
démarches diverses

Permanences

Tous les mardis de 10 à 17 heures

Permanences du samedi

au Cercle de 10 à 17 heures (cf. page 5)

Adresse

Siège de l'association (adresse postale) :
CGDP – Maison des Services Publics –
1 avenue Saint-Martin – 26200 Montélimar
3^e étage Nord

*Pour tout courrier postal,
penser à joindre une enveloppe timbrée
pour recevoir une réponse*

Contacts

Webmaster du site Internet

Marie-Claire Debouverie

Pour Expoactes : Raymond Feschet
cgdp@genea26provence.com

Webmaster de la page Facebook

Nadine Marcel

facebook.com/cgdp.genealogiste

Webmaster des Forums

CGDP

cgdp@genea26provence.com

CGMP

cgmp@genea26provence.com

Adresse électronique du CGDP

cgdp@genea26provence.com

Contact généabank

Yves Debouverie

geneabank@genea26provence.com

Rédacteurs de la Lettre

Yves et Marie-Claire Debouverie

cgdp@genea26provence.com

Téléphone

Permanences du mardi : 04 75 51 22 03

Yves Debouverie

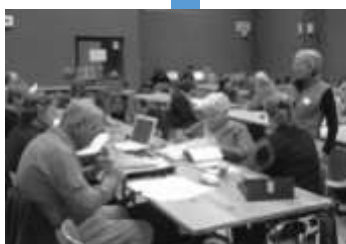
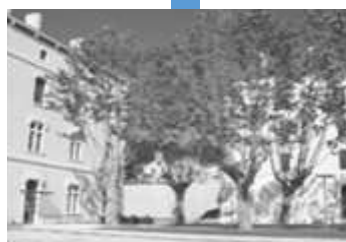
Vice-président

06 48 61 49 37

Affiliation

Le Cercle est affilié au
Centre Généalogique du Midi Provence.

Le CGMP est membre de
la Fédération Française de Généalogie (FFG)



Conseil d'administration

BUREAU

Président

1^{er} vice-président

Yves DEBOUVERIE

2^e vice-président

Pierre GOUDON

Secrétaires

Mireille BERARD-PREL

Marilou SIMIAND

Trésorière

Françoise VERNEDE

Trésorier adjoint

Raymond FESCHET

ADMINISTRATEURS

Alain AUBERT

Marie-Claire DEBOUVERIE

Guillaume MARCEL

Marylène MARCEL-PONTHIER

Bernard RABEY

Cotisations

Cotisation pour l'année civile : 28 €

Dans ce montant, sont comprises

La Lettre du Cercle et les cotisations
au CGMP et à la FFG.

Centre Généalogique du Midi Provence

04

Cercle Généalogique des Alpes de Haute-Provence

Manosque

Maison des Associations
209, boulevard du Temps-Perdu
04100 MANOSQUE

Tous les samedis du mois de 14 h à 18 h

jean-paul.berbeyer@wanadoo.fr

Site : www.genea04.fr

05

Association Généalogique des Hautes-Alpes

19, rue de France

05000 GAP

Vendredi de 14 h 30 à 18 h 30

Permanence le 1^{er} samedi du mois

correspondance@agha.fr site : www.agha.fr

06

CEGAMA

Maison des Associations

06330 ROQUEFORT-LES-PINS

contact@cegama.org site : www.cegama.org

13

Association Généalogique des Bouches du Rhône

Siège administratif :

194, rue Abbé de l'Épée, 13005 MARSEILLE

Permanence : lundi de 14 h à 18 h

agbdr@wanadoo.fr site : www.ag13.org

Aix-en-Provence

Le Ligoures, place Romée de Villeneuve

Vendredi de 16 h à 18 h

Allauch Château-Gombert

Foyer des Anciens

Le Logis Neuf

2^e et 4^e jeudis du mois, de 14 à 17 h 30

Aubagne

24 rue Jeu de Ballon

2^e et 4^e vendredis du mois de 17 à 19 h

Châteauneuf-les-Martigues

Maison des Associations - Place Bellot

2^e et 4^e mardis du mois de 15 h 30 à 18 h

Les Pennes-Mirabeau

Le Clam, Centre Jean Giono, chemin du Val de Sec

La Gavotte

Lundi et mardi de 14 à 16 h 30

La Ciotat

Archives communales

Rond Point des Messageries Maritimes

Lundi et vendredi de 14 à 17 h

Port-de-Bouc

Centre Elsa Triolet

Jeudi de 18 h à 19 h 30

et le 3^e samedi du mois de 13 h 30 à 18 h 30

Salon-de-Provence

Maison de la Vie associative

Rue André-Marie Ampère (parking de l'IUT)

2^e jeudi du mois de 14 h 30 à 18 h 00

Venelles

Le Triboulet

Impasse La Roberte

1^{er} 3^e samedi du mois de 14 h à 19 h

83

Cercle Généalogique 83

Villa les Myrtes

298, av. du Parc des Myrtes

83700 SAINT-RAPHAEL

2^e jeudi et 4^e samedi de 14 h 30 à 17 h 30

cgenea83@free.fr

Site : cgenea83.free.fr

84

Cercle Généalogique de Vaucluse

Ecole Sixte-Isnard

31 ter, avenue de la Trillade

84000 AVIGNON

Mercredi (sauf le 1^{er} du mois) de 13 h 30 à 17 h

courriel.cgvacluse@gmail.com

Site : www.cgvacluse.org

Antenne de Pernes-les-Fontaines

Lundi de 14 à 16 h

Cercle Généalogique et Héraldique de la Principauté de Monaco

CGHPM—Administration

8, Rue Basse MC 98000 MONACO-VILLE

contact.cgghpm@monaco.mc

Site : www.genealogiemonaco.org



Un Forum pour les adhérents du CGMP :

cgmp.phpnet.org/forum/index.php

La vie du Cercle

Les permanences du samedi se tiendront

les 4 janvier, 1 février, 7 mars, 4 avril, 2 mai, 6 juin, 5 septembre, 3 octobre et 5 décembre 2020.

La Journée de Généalogie est prévue le 8 novembre 2020 à Montélimar,
en fonction des conditions sanitaires applicables.



Ateliers thématiques

Généalogistes chevronnés ou non, nous avons tous besoin de temps à autre d'un complément d'information sur des sujets spécifiques qui peuvent nous aider dans nos recherches ou dans la gestion de nos données.

Le cercle organise depuis janvier 2019 des ateliers dont les sujets sont proposés par les adhérents ou par les animateurs. C'est ainsi que les ateliers suivants ont été organisés : ADN, Initiation et perfectionnement à Heredis, Recherches sur Internet. Deux ateliers, initiation et perfectionnement à Généatique, n'ont pu avoir lieu. Ils seront reprogrammés dans le courant du dernier trimestre.

N'hésitez pas à nous faire parvenir des thèmes que vous souhaitez approfondir ou/et à vous faire connaître si vous souhaitez animer un atelier en particulier. Nous avons tous des compétences que nous pouvons mettre au service des autres généalogistes. Si vous craignez de ne pas savoir animer un atelier, sachez que nous sommes tous d'une grande bienveillance...

Les ateliers thématiques ont lieu le **mardi de 14 à 16 heures dans les locaux du CGDP** :

Maison des services publics
1 avenue Saint-Martin
3^e étage Nord
Montélimar

Pour connaître les thèmes et les dates des prochains ateliers et pour vous inscrire, consultez la page du site Internet :

<https://genea26provence.com/Ateliers-thematiques>

► Cours et ateliers d'accompagnement à l'écriture d'un livre de famille

Pour la troisième année consécutive, les cours et ateliers reprennent début octobre.

Les 12 personnes, ayant participé depuis septembre 2018, ont fait imprimer sept livres traitant de sujets différents. Certains livres racontent l'histoire d'un membre de la famille particulièrement remarquable, d'autres racontent l'histoire d'une branche, d'autres encore racontent les démarches effectuées pour retrouver l'histoire d'une maison ou l'histoire d'une branche avec ses secrets... Deux livres devraient voir le jour en fin d'année. La Covid-19 n'a pas réussi à arrêter les participants ! Bien au contraire, pour presque tous, ce temps de confinement a permis de s'atteler à l'écriture et à la mise en forme avec dynamisme.



Cette expérience que nous vivons depuis deux ans maintenant est, semble-t-il, unique dans les cercles généalogiques en France. Aussi, un article sur cette expérience devrait paraître dans la Revue Française de Généalogie prochainement.

Pour avoir des informations sur ces cours et ateliers, n'hésitez pas à consulter la page notre site Internet :

<https://genea26provence.com/Cours-et-ateliers-Livre-de-famille>

Calendrier pour les premières années :

4 cours En 2020	Mardi de 14 à 16 heures 5/10, 20/10, 17/11 et 15/12
1 atelier / mois En 2021	Mardi de 14 à 16 heures De janvier à juin

Cours d'initiation à la généalogie

Ces cours s'adressent principalement aux personnes novices en généalogie.

Ils sont dispensés pendant toute l'année, à raison de **deux heures par mois**. Chaque cours comporte **une partie théorique et une partie pratique**. Des outils de recherche, de classement, de recueil de données sont utilisés dans les exercices pratiques.

Un accompagnement individuel peut être prévu pour les personnes qui ne peuvent pas se libérer le mardi pour des raisons professionnelles.

La formation comprend aussi :

- une initiation aux logiciels de généalogie,
- une demi-journée aux Archives départementales de la Drôme,
- une participation aux **ateliers thématiques**.

Pensez à vous inscrire avant septembre pour l'année 2020-2021 en téléphonant au 06 32 01 32 57.

Les cours ont lieu le mardi de 14 à 16 heures.

octobre 2020	Introduction à la généalogie / Débuter une généalogie
novembre 2020	Les noms de famille / Les actes BMS et NMD
décembre 2020	Les moyens informatiques
janvier 2021	Les ressources (les services d'archives, les bases de données associatives et de particuliers, les associations d'entraide, les associations spécialisées dans certains métiers...) / Le mode d'emploi des Archives
février 2021	Les actes de notaires / Les calendriers
mars 2021	Les recensements de population et militaires (les JMO, les prisonniers de guerre civils militaires, les décorations...)
avril 2021	La généalogie juive et la généalogie protestante / Les spécificités territoriales
mai 2021	Les tests ADN en généalogie
juin 2021	Les dispenses de mariage et les insinuations

Nouveauté pour 2020-2021 !

Pour les personnes ayant besoin d'un petit recyclage ou d'un complément d'information : il est possible de n'assister qu'à un ou plusieurs cours.

Pour s'inscrire à tout moment au cours de l'année 2020-2021, téléphonez au 06 32 01 32 57.

Ces cours sont gratuits pour nos adhérents et payants pour les non-adhérents moyennant 10 € par an, remboursés en cas d'adhésion au CGDP. Ils ont lieu dans notre local, 3^e étage Nord :

Maison des services publics
1 avenue Saint-Martin

Les nouveautés aux Archives départementales

Exposition aux Archives de la Drôme

Les Archives et la Conservation du patrimoine de la Drôme vous présentent une nouvelle exposition : **Chemin(s) faisant : une histoire des routes du Vercors.**

Elle a lieu du **2 juin au 19 décembre 2020 aux Archives départementales**, du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures et les samedis suivants de 14 h à 18 h : *20 juin, 4 et 18 juillet, 8 et 29 août, 12 et 26 septembre, 10 et 24 octobre, 7 et 21 novembre, 5 et 19 décembre.*

Le massif du Vercors est parcouru par l'homme depuis des milliers d'années le long d'innombrables sentiers. Au XIX^e siècle, de nouvelles routes carrossables sont construites. Elles facilitent et accélèrent les échanges entre la montagne et la plaine. Aujourd'hui encore, les routes sont au cœur de la vie du massif et de ses habitants. Venez découvrir l'histoire de ces cheminements millénaires et de ces routes sublimes, pittoresques ou simplement forestières, à travers de nombreux documents originaux, objets et œuvres d'art, film immersif en 3D, témoignages...



Exposition produite par le Département de la Drôme, Direction de la Culture et du Patrimoine, Conservation du patrimoine et Archives départementales, dans le cadre du projet de valorisation des « Sublimes routes du Vercors ».

Salle de lecture des Archives aux Archives de la Drôme

La salle de lecture des Archives n'est ouverte que **l'après-midi de 13 h à 17 h**, du lundi au vendredi.

Attention !

Réservez votre place avant d'y aller car il n'y a que 8 places possibles !

Réservez aussi vos documents (fortement conseillé) au plus tard la veille de votre venue avant 13 heures. Un quota de 9 documents par lecteur et par séance est appliqué.

Vous serez tenu de **respecter les gestes-barrières** : port du masque, lavage des mains, respect des distances interpersonnelles.

Lors de votre visite, il vous sera attribué une table de lecture et une table (portant le même numéro que la table de lecture) sur laquelle les documents à consulter seront déposés par la magasinier.

Les réservations de places et de cotes doivent être effectuées par messagerie électronique, via le formulaire « Réservations en salle de lecture » en bas de page du site Internet des Archives : <https://archives.ladrome.fr/>

Une confirmation vous sera envoyée.

► Nouveaux instruments de recherche aux Archives de la Drôme

L'inventaire de la série E d'André Lacroix (féodalité, communes, bourgeoisie, familles) est en ligne. Il a été publié par André Lacroix, archiviste départemental, entre 1872 et 1910.

Il contient les rares papiers des émigrés saisis pendant la Révolution, un certain nombre d'archives familiales et de registres de notaires et les papiers provenant des anciennes communautés d'habitants recueillis aux archives départementales dans la première moitié du XIX^e siècle.

L'inventaire décrit surtout, avec une précision jamais égalée depuis, les fonds d'archives anciennes de toutes les communes de la Drôme conservés en mairie ou déposés, depuis, aux archives départementales.

Les sept volumes ont été numérisés et soigneusement relus pour en proposer une version aussi fiable que possible. Ils sont proposés aujourd'hui en trois fichiers, dans une présentation renouvelée :

1. Les fonds issus des saisies révolutionnaires ("féodalité"), les autres fonds de familles ("bourgeoisie, familles") ainsi que les 557 registres de notaires décrits par André Lacroix (cotes E 1 à 2670). ATTENTION : il ne s'agit que d'une petite partie des registres notariaux conservés.
2. Les fragments d'archives communales conservés de longue date aux archives départementales (cotes E 2671 à 4165).
3. Les fonds d'archives communales anciennes repérés dans les mairies du département et décrits par André Lacroix. Certains ont, depuis lors, été déposés aux Archives départementales. Un certain nombre de documents décrits dans ce volume (essentiellement des délibérations des communautés d'habitants) ont été numérisés et sont accessibles sur le site des Archives de la Drôme, rubrique "Délibérations communales". Un lien hypertexte vers ces documents a alors été établi.

ATTENTION : le téléchargement de ce fichier de 2659 pages peut être long !

L'inventaire de la série E est disponible ici : <https://archives.ladrome.fr/ark:/24626/nvgz7t438k91>

Accès possible également via la recherche thématique / recherche dans le cadre de classement :

- archives anciennes / série E (pour les trois fichiers),
- toutes périodes / série E / archives communales déposées (pour le fichier des archives communales).

► Nouvelles entrées aux Archives de la Drôme

Les registres de l'état civil des communes drômoises (4 E) et les tables décennales (5 E) jusqu'en 2014 ont été versés aux Archives départementales de la Drôme. Leur consultation est maintenant possible en salle de lecture selon les règles de communicabilité en vigueur.



► *L'inventaire 3808W des Archives départementales du Rhône*

Connaissez-vous l'inventaire 3808W des Archives départementales du Rhône ?

Il s'agit du Fonds du service du Mémorial de l'oppression et de la délégation régionale du Service de recherche des crimes de guerre ennemis (SRCGE), 1940-1944

Cet inventaire est très intéressant car il concerne les dossiers réunis de ce service pour toute la région : Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Rhône, Savoie et Haute-Savoie. Les dossiers sont classés par département puis par commune.

L'inventaire est très complet et détaillé et agrémenté de nombreuses illustrations comme des photos ou des documents de l'époque.

À voir absolument !

https://archives.rhone.fr/accounts/mnesys_cg69/datas/medias/IR_pour_internet/3808%20W.pdf

Pour la Drôme : pages 121 à 178

Énumération des faits, victimes, auteurs des faits et documents y référents



Adrien Hugues, soldat charçois de la guerre de 1870



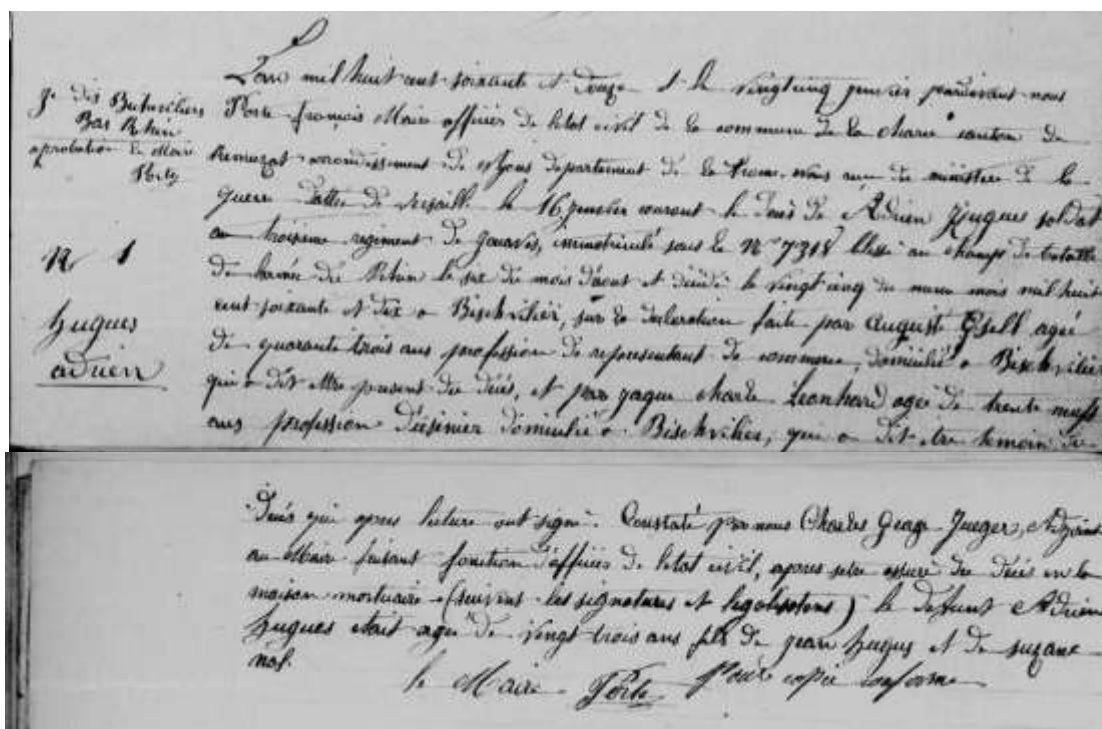
Adrien Hugues, jeune charçois, est mort pour la France, il y a 150 ans au cours de la guerre de 1870, à la bataille de Reichshoffen - Il faisait partie du 3^e Régiment de Zouaves de l'Armée du Rhin. Adrien Hugues est l'un des arrière-grands-oncles, du côté maternel, de Florence Guillaume (ascendance maternelle de Christian, Martine et Bernadette Daumas).

Adrien Hugues est le cadet d'une fratrie de trois frères. Jean, son frère aîné, est né en 1832 (décédé à La Charce entre 1919 et 1921). Léon est né en 1844 (décédé à La Charce le 20 mai 1897).

Adrien Hugues naît le 7 avril 1847 à La Charce. Il est le fils de Jean Hugues et Suzanne Nal.



Il décède à la guerre de 1870, le 25 août (avis de décès du ministère de la guerre reçu à La Charce le 16 janvier 1872).



Archives Départementales de la Drôme, registre 1853-1890 de La Charce – 2 MI 744/R1, page

Adrien Hugues fut l'un des 650 blessés français le 6 août 1870 à la bataille de Reichshoffen, et l'un des 128 blessés qui succomba à ses blessures. Adrien, est sans doute dans cette peinture ci-dessous, représentation d'une scène de liesse populaire pour l'accueil des défenseurs de la France contre l'invasion des prussiens... les Uhlans, comme les dénomment les écrivains Erckmann et Chatrian dans leurs romans nationaux.

Les habitants de Strasbourg, inquiets à juste titre de l'avancée des armées prussiennes, fêtent l'arrivée du 3^e Régiment de Zouaves dont la réputation de combativité était légendaire.



Victor HUEN, peintre, lithographe et illustrateur alsacien – 1874-1939 – spécialisé dans la peinture militaire et l'illustration uniformologique

Il faut dire qu'après la constitution des régiments de zouaves dans la 1^{re} période de la colonisation française de l'Algérie (de 1830 à 1845), Napoléon III les envoie dans tous les combats : guerre de Crimée (pour contrer l'expansionnisme russe vers l'empire ottoman), campagne d'Italie (pour contrer l'expansion de l'empire autrichien), campagne du Mexique (pour défendre les intérêts français après l'indépendance du Mexique).

Dix-huit jours après ce défilé dans les rues de Strasbourg, le 6 août 1870, Adrien Hugues est blessé au cours de la bataille de Reichshoffen, à Frœschwiller, située 50 km plus au nord. Il décédera des suites de ses blessures le 25 août 1870 à Bischwiller.

Bischwiller ne fut pas directement touchée par les opérations militaires. Les plus proches batailles eurent lieu vingt-deux kilomètres plus au nord, à Frœschwiller et à Wœrth, lors de la bataille dite de Reichshoffen du 6 août 1870.

Cette bataille se solda par la déroute des troupes françaises. De nombreux blessés furent évacués vers le sud, à Bischwiller.

L'hôpital local, inauguré au printemps de l'année 1870, ne comptait alors que trente lits. Pourtant près de 650 blessés y arrivèrent.

Sur ces 650 blessés, 128 décédèrent et furent portés en terre au cimetière catholique de la ville.

Les premières troupes allemandes (un bataillon de dragons badois) arrivèrent à Bischwiller le 12 août 1870. Mais en tout près de 4 000 soldats allemands durent être logés chez les habitants. En plus de cet accueil forcé, vivres et fourrages furent réquisitionnés et la municipalité dut payer une lourde contribution de guerre.

Mais, au bout du compte, le sort de Bischwiller fut nettement plus enviable que celui de Strasbourg, à 25 kilomètres au sud, qui fut assiégée et bombardée pendant près de quarante-cinq jours en août et en septembre 1870.

En septembre 1871, un monument fut édifié au cimetière de Bischwiller à la mémoire des 128 soldats français décédés à Bischwiller un an plus tôt.

Le monument est devenu une tombe collective à l'occasion du transfert des corps de soldats français de la section catholique du cimetière où ils étaient inhumés vers un caveau aménagé sous le monument. Les travaux ont été réalisés en 1894. Un étui en cuivre contenant un parchemin, sur lequel ont été écrit les 128 noms, a été joint aux ossements.

Le nom du jeune Drômois Adrien Hugues y figure.



Assaut prussien le 6 août 1870 lors de la bataille de Frœschwiller-Wœrth

Peint par Georg BLEBTREU, peintre et illustrateur pour l'illustrierte Zeitung, l'équivalent de « L'illustration » en France

À la bravoure des soldats, on a vu s'opposer à l'été 1870, la jalousie, la mesquinerie et la médiocrité des chefs :

- Le général Frossard, précepteur du prince impérial, est en difficulté entre Sarrebruck et Forbach.
- Le maréchal Bazaine entend la canonnade, mesure les graves périls que court Frossard, mais se garde bien d'intervenir : « On va voir, dit-il, comment se débrouille le " maître d'école ". Qu'il gagne tout seul son bâton de maréchal. ».
- Mac-Mahon se replie sur Nancy sans prendre la précaution élémentaire de faire sauter le tunnel de Saverne... et finalement, il est enfermé dans la souricière de Sedan.

Entre la capitulation de Mac-Mahon à Sedan et de Bazaine à Metz, ce sont 300.000 hommes, 6000 officiers et 3 maréchaux livrés à l'ennemi. L'armée française n'est plus.

Extrait de *L'histoire du peuple français de 1848 à nos jours*, Nouvelle Librairie de France, Paris, 1953

LA GUERRE CONTRE L'ALLEMAGNE 1870-1871

Le 21 juillet 1870, le régiment quitte Philippeville, à l'effectif de deux mille deux cents hommes ; à peine débarqué à Marseille, il est dirigé, par les voies rapides, sur Strasbourg, où il entre dans la composition de la 4^e division du 1^{er} corps de l'armée du Rhin en formation.

BATAILLE DE FRÆSCHWILLER

Le 4 août, le 3^e zouaves, colonel Bocher (1^{re} brigade de la 4^e division, Général de Lartigue) est à Haguenau ; le 5, à Frœschwiller, où se concentre le 1^{er} corps, sous le commandement du Maréchal Mac-Mahon, et où il échange les premiers coups de fusil, avec les avant-postes prussiens.

Dans la nuit du 5 au 6, le régiment à la gauche de la 4^e division est déployé en tirailleur sur le lisière du Bois de Niederwald, qu'il a reçu mission de défendre.

De grand matin, les Prussiens cherchent à se rendre maîtres de cette importante position, véritable clef du champ de bataille, sans pouvoir y réussir ; vers midi, après avoir reçu de nombreux renforts, ils renouvellent leur tentative.

Une lutte effroyable s'engage, coupée d'alternatives d'avance et de recul ; les zouaves sont attaqués, harcelés, assiégés de plusieurs côtés à la fois et sur une immense étendue. Mais ils sont d'autant plus tenaces qu'ils connaissent l'importance de leur mission et qu'ils savent que la perte du bois peut entraîner la ruine de leur division. Presque tous les officiers sont atteints, mais aucun ne quitte son poste. Le drapeau, déchiré par les balles, est devenu l'objectif des efforts prussiens ; un moment, il est en danger, mais les sapeurs le dégagent.

Bien que les renforts demandés n'arrivent pas, les zouaves résistent, en dépit des pertes énormes qu'ils subissent, et ne se laissent pas entamer ; ils parviennent ainsi à maintenir l'ennemi à distance jusqu'à 2 heures de l'après-midi.

En présence d'une menace d'attaque générale, avec mouvement enveloppant, la division doit prononcer, devant un ennemi supérieur en nombre, son mouvement de

retraite, tout en continuant de combattre.

Les zouaves avaient tenu bon depuis le commencement de l'action ; partout où ils s'étaient portés, ils avaient maîtrisé l'adversaire ; partout ils avaient été admirables de ténacité, de courage et de dévouement.

D'un héroïsme froid et calme, ils surent, eux, ces zouaves si vifs et si faciles à se laisser emporter par leur fougue, ces hommes faits pour la lutte ardente, pour la lutte au corps à corps, rester calmes, placides, coude à coude sous le feu qui les décimait.

Quand le Maréchal Mac-Mahon eut jugé la bataille perdue, c'est aux zouaves, de concert avec les cuirassiers de la brigade Michel, qu'il demanda le suprême et légendaire effort qui devait sauver les débris de l'armée, en couvrant son mouvement rétrograde.

Dans la lutte désespérée et toute de sacrifice qu'il soutint, le régiment, écrasé par le nombre, laissa sur le terrain les deux tiers de son effectifs et les 43 officiers sur 57.

Lorsque de nouvelles troupes françaises eurent occupé des positions qui leur permettaient de retarder la progression des vainqueurs, quelques groupes dispersés purent se rallier aux appels du clairon qui sonnait la retraite finale. Sous la conduite de quelques officiers valides qui restaient, toujours disciplinés et toujours dévoués, les zouaves quittèrent à leur tour le champ de bataille pour se rendre à Saverne, et de là à Châlons-sur-Marne, où ils allaient se réorganiser.

Malgré la défaite, malgré la misère du moment, les zouaves qui, jusqu'alors, n'avaient connu que des succès, se montrèrent, pendant la retraite de Saverne à Châlons-sur-Marne, admirables de résignation, de fermeté, de cohésion, de discipline, d'attachement à leurs officiers.

Malgré la poursuite de l'ennemi, ils emmenèrent avec eux la plus grande partie des blessés.

Arrivés, le 16 août, au camp de Châlons, ils se réorganisèrent hâtivement en comblant une partie des vides au moyen de renforts envoyés des dépôts d'Afrique.

Extrait du *Journal Historique du 3^e Régiment de Zouaves*

La bataille de Reichshoffen se déroule sur les reliefs entre deux rivières : la Schwartzbach qui passe à Reichshoffen et la Sauerbach qui passe à Wœrth. C'est sur les pentes descendant vers la Sauerbach et le village de Wœrth que se concentrent les combats, avec une enfilade de villages et hameaux positionnés en hauteur sur ce versant est : Neéhwiller, Frœschwiller, Elsasshausen, Albretchshueuserof, Eberbach (sur un ruisseau éponyme), Morsbronn.

Ce 6 août 1870, en 10 heures, plus de 20 000 hommes sont morts sur ce champ de bataille.

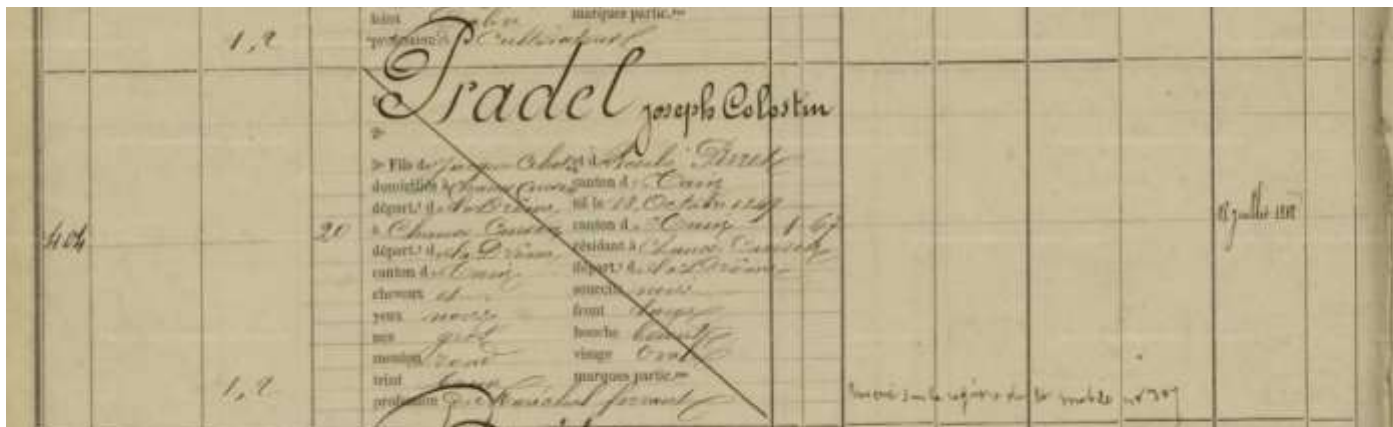
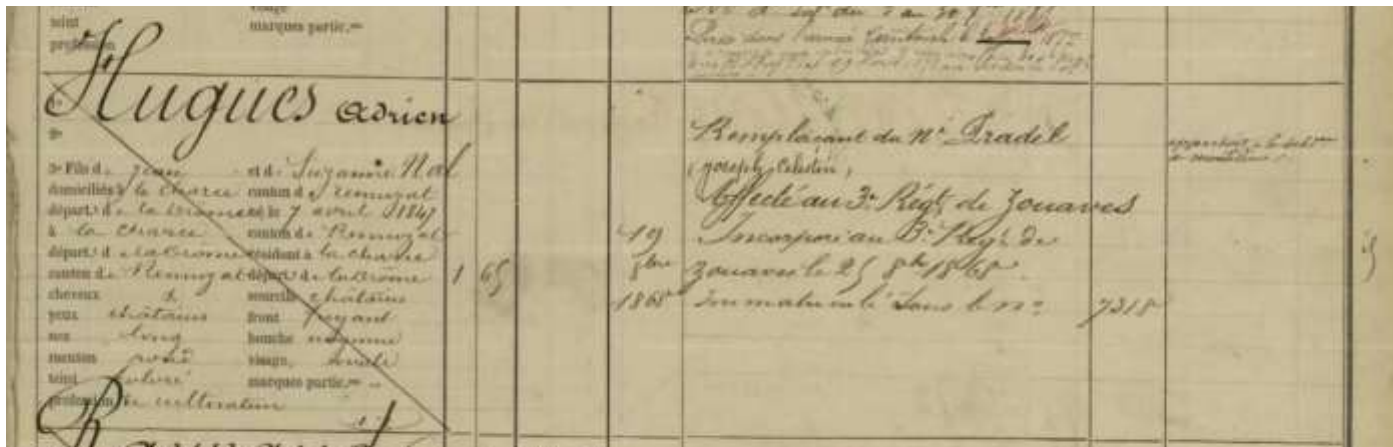


Paysage paisible de Froeschwiller



Sur la crête de Froeschwiller

Lors de la conscription en 1867, Adrien Hugues remplace Joseph Pradel après le tirage au sort.



Sur la double page du registre matricule :
 à gauche celui qui avait tiré un mauvais numéro et à droite son remplaçant (quand il y en avait un)
 Joseph Célestin PRADEL, maréchal-ferrant à Chanos-Curson est remplacé par Adrien HUGUES, cultivateur à La Charce



Au XIX^e siècle, théoriquement, chaque Français valide est appelé au service militaire... mais tout le contingent n'est pas utilisé. L'effectif, d'environ 300.000 hommes sous le règne de Louis-Philippe, est relevé à 400 000 hommes pendant le Second empire.

Les hommes qui tirent les bons numéros sont exemptés. Ceux que cette loterie ne favorise pas peuvent encore, s'ils disposent de 1 200 francs (les prix montent en cas de conflit), se faire remplacer (le salaire moyen journalier d'un ouvrier est de 1 franc). Deux institutions entourent la caserne : d'un côté, le marchand de femmes, le tenancier de maisons closes, et de l'autre, le marchand d'hommes. On devine les mille drames qui ont pu se nouer chez les deux.

La durée du service militaire est de sept ans. Nombre de « mauvais numéros » qui ont déjà servi sept ans, qui se sont habitués au désœuvrement de la caserne, et qui ne savent quelle situation ils trouveront dans la vie civile, acceptent de reprendre du service en se vendant. Mais ces « remplaçants » étaient aussi des paysans qui faisaient ces remplacements pour acquérir de la terre. Non seulement les bourgeois aisés, mais même de petites gens et de petits propriétaires veulent éviter ce long service qui apparaît comme une calamité : ils se privent ou, plus gravement, s'endettent.

Que de femmes de la campagne, venues à la ville comme

servantes, se prostituent afin de pouvoir envoyer 1 200 francs à un frère ou un fiancé. Quelquefois, le remplaçant déserte... les sacrifices ont été inutiles : le mauvais numéro doit se substituer à son remplaçant parti avec le magot. Les règles sont strictes pour le remplacé : être remplacé au moins un an, ou le décès du remplaçant au combat.

Du 26 avril 1855 au 1^{er} février 1868, c'est l'état lui-même qui organise ce système de remplacement et se charge de recruter les remplaçants, percevant au passage l'argent des remplacés. Le remplacé (marqué « exempté »), dans cette période, est inscrit dans la garde « mobile » (qui n'a jamais eu d'existence réelle).

Après la loi Niel du 1^{er} février 1868, ce système d'exemption organisé par l'état disparaît au profit du retour d'un échange commercial entre le remplacé et son remplaçant (avec même des systèmes d'assurance ou de contrat notariaux contre le tirage au sort défavorable) pour le remplacement.

Cet odieux système de remplacement va perdurer de 1804 à 1872, date à laquelle le remplacement est définitivement supprimé... mais pas le tirage au sort qui va perdurer jusqu'en 1903.

Extrait de « l'histoire du peuple français, de 1848 à nos jours (Nouvelle Librairie de France, Paris, 1953)

On pourrait rechercher un éventuel contrat devant notaire, mais il est probable qu'Adrien Hugues n'a rien perçu pour être remplaçant, et que c'est l'état qui a perçu l'argent versé par Joseph Célestin Pradel : c'était la règle du 26 avril 1855 au 1^{er} février 1868. Comme le tirage au sort s'est fait en 1867, même si Adrien Hugues a été incorporé le 19 octobre 1868, la règle prévalait sans doute encore...

Alain COLLIGNON

Les Burgondes



Note de lecture : *Les Burgondes, Un royaume oublié au cœur de l'Europe*, par Justin Favrod

Justin FAVROD est un historien et journaliste suisse. Il a publié en 1997 un premier ouvrage sur le royaume burgonde qui est cité dans la bibliographie sommaire et utilisé dans le corps du texte de *LES BURGONDES, nos ancêtres* publié par Louis Gondre dans le Bulletin de la Société d'Études des Hautes-Alpes en 1998. Au travers des tribulations des Burgondes, les titres des deux ouvrages mettent en évidence un objectif différent : la disparition et l'émergence des royaumes dans l'ouest de l'Europe pour l'un, la meilleure connaissance de nos origines pour l'autre.

Justin Favrod s'attache à toujours situer son récit d'abord dans la famille royale burgonde en détaillant les us et coutumes burgondes, mais aussi dans la région où habite le peuple burgonde en décrivant ses liens avec les autres habitants, et enfin dans ses relations avec les autres peuples et/ou royaumes barbares comme les Francs de Clovis, les Huns d'Attila, les Alamans, les Ostrogoths, les Vandales ou les Wisigoths.

Avec Justin Favrod, partons sur les traces des Burgondes qui vont réussir à traverser les siècles. Ils viendraient de l'île de Bornholm, terre aujourd'hui danoise dans la Baltique. Au I^{er} siècle, Pline l'Ancien les situe sur l'Oder ; au II^e siècle, Ptolémée entre l'Oder et la Vistule. Ils commencent alors une longue migration vers le sud ouest avec victoires, défaites, massacres... Au IV^e siècle, Gibica est le premier représentant connu de leur famille royale et vers 409 ils entrent, pour ne plus en sortir, dans l'Empire

romain. Ils s'installent, de 411 à 443, vers Worms et leur royaume éphémère a inspiré la légende des Nibelungen et plus tard Richard Wagner pour *L'Anneau du Nibelung*.



En 443, les Burgondes s'installent durablement dans l'Empire et, depuis les rives du Léman où ils furent placés comme verrou pour la sécurité d'une région de l'Empire, vont se tailler un royaume qui englobera les bassins du Rhône et de ses affluents. Toujours en combattant en permanence d'autres envahisseurs mais, aussi et surtout,

en coexistant avec les indigènes gallo-romains. C'est sans doute là que les informations sur la religion, les lois, les classes sociales, les mariages, les impôts, les jeux d'alliance, les tribulations des peuples voisins... sont précieuses pour comprendre comment les Burgondes - de 20 à 30 000 individus - ont pu s'installer pendant environ un siècle. Gondichaire puis Gondioc et Hilpéric succèdent à Gibica et, en 457, le royaume burgonde s'étend jusqu'à Grenoble, Lyon, Chalon-sur-Saône et Autun ainsi qu'en Savoie.

Entre 475 et 516, leurs successeurs furent deux frères : Gondebaud basé à Lyon qui en 500 élimina par le fer Godégisel basé à Genève. La période 500-516, sous Gondebaud, marquera l'épanouissement de la Burgondie dont le territoire s'étendait alors de Langres à la rive droite de la Durance et de Nevers à Martigny et Windisch (Suisse). De plus, Burgondes et Gaulois se sentaient alors dotés d'un destin commun avec un même roi dans le royaume burgonde. Ce fut l'époque de l'entrée en scène des Francs de Clovis qui épousa Clotilde, nièce de Gondebaud, en assurant ainsi plus de 20 ans de paix entre les deux peuples. Sigismond, fils de Gondebaud, lui succéda en 516 et, durant son bref règne, ses maladresses mirent en évidence l'habileté de son père. Des règlements de compte familiaux mêlant les Burgondes et les Francs aboutirent à l'assassinat de Sigismond en 523 puis à la disparition de Godomar, son frère et successeur, en 534. Le royaume vaincu fut dépecé pour toujours même si Charles le Téméraire, duc de Bourgogne au XV^e siècle, s'estimait l'héritier naturel du royaume burgonde.

Louis Gondre écrit « les Burgondes, qui ont habité nos terres haut-alpines, nous ont légué leurs valeurs, le sens de la solidarité, la force de caractère et la rigueur morale ». Pour Justin Favrod, dans le basculement général de l'Antiquité au Moyen Âge, « la naissance et le développement d'un nouveau peuple né de l'assimilation de deux ethnies différentes se révèlent passionnants à étudier. Ils invitent à s'interroger à partir d'un cas particulier sur la signification et la construction des identités nationale ou régionale ».

Jean-Paul MÉTAILLER

Source

Justin Favrod, *Les Burgondes, un royaume oublié au cœur de l'Europe*, Collection Le savoir suisse, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2002.

Iconographie : Wikipédia (Les Burgondes)

Justin Favrod nous apprend qu'en 524 Godomar allait affronter Clodomir, fils de Clovis et de Clotilde, dans la plaine de Vézeronce, au nord de Vienne (Isère). En 1871, une tombe princière de l'époque burgonde y fut découverte permettant de localiser le champ de bataille.

Le mort portait sur la tête un casque fort luxueux fabriqué dans l'Empire d'Orient. Aujourd'hui exposé au musée de l'ancien évêché de Grenoble, c'est un témoignage exceptionnel d'autant que les guerriers germaniques portaient généralement nu-tête au combat. L'identité du noble burgonde reste inconnue. Clodomir fut tué pendant le combat, décapité et sa tête sanglante, piquée sur une fourche, fut présentée aux guerriers francs qui, aussitôt, déposèrent les armes. Pour certains, il s'agirait du casque de Clodomir... Finalement, peu importe, c'est un extraordinaire souvenir de l'époque.



Joséphine et le facteur fallacieux (épisode 3)



Marsanne, Alexandre Debelle, 1836

Voici le 3^e épisode de votre feuilleton ! Les deux auteurs vous donnent la primeur de cette histoire inédite ! Elle paraît en quatre épisodes tout au long de l'année 2020. Le récit est basé sur les actes de l'état civil de plusieurs villages et sur les articles de journaux de l'époque. Les personnages ont existé et les événements ont eu lieu...

Joséphine, la fille (4)

Printemps 1839

Après cette première rencontre, les choses ont changé et pourtant le fond restait le même. Je me suis installée à Poët-Célarde où j'avais trouvé du travail dans une ferme. Quand mon travail me le permettait, j'allais la voir et nous parlions pendant des heures. Elle me parlait de sa famille qui devenait peu à peu la mienne. J'ai rencontré un petit garçon, Paulin¹⁵, que j'ai commencé à considérer comme mon petit frère puisqu'il l'était pour une moitié. À l'époque, il avait sept ans. Il a commencé à aller à l'école. Maître Blanc lui apprenait à lire, écrire et compter.

J'ai fait connaissance avec les cousins de ma mère, Jean Pierre et Jean Louis. Jean Pierre vit à Truinis et il est marié¹⁶ avec Louise Bonnet. Jean Louis, lui, habite dans le village. Il est déjà deux fois veuf et a une petite fillette qui porte le nom de Jeanne¹⁷.

Un après-midi, tout à coup, ma mère a demandé : « Est-ce que tu as un amoureux ? » J'ai rougi jusqu'aux yeux. Je n'en avais pas, mais c'était difficile de parler de ces choses. Je suis restée silencieuse, mais elle a insisté pour avoir une réponse.

— « Non, je n'ai pas d'amoureux. Je n'ai pas eu beaucoup de temps à moi pour y penser.

— « Mais tu ne voudrais pas te marier ? a-t-elle demandé. Tu as dix-neuf ans, il y a beaucoup de filles qui se ma-

rient à ton âge, tu sais. Tu devrais y penser aussi. »

Je me suis mise à réfléchir à ce qu'elle me disait. J'avais un travail, mon maître me traitait comme il faut, je n'avais pas à me plaindre, mais je gagnais peu. J'avais des avantages, j'étais nourrie et je recevais une paire de chaussure par an, par exemple, et, de loin en loin, il me donnait quelques sous. Mon travail m'occupait bien, comme j'avais été occupée toute ma vie, toujours au service d'autres. Mais, mettre des sous de côté, pour un jour, avoir ma maison à moi, je voyais bien que ce n'était guère possible. Être maître de soi-même, ne rien devoir à personne, c'était un avenir de rêve qui n'était pas fait pour moi, c'était trop beau. Et puis, pour se marier, il faut de l'argent, pas quelques sous, à peine suffisant pour s'offrir quelques colifichets quand on va à la ville. Et ce n'est pas tout. Pour se marier, il fallait aussi un homme. C'était trop d'empêchements et je n'osais pas en parler à ma mère. Ah ! Comme j'avais encore des difficultés à lui donner ce nom de mère.

Elle, par contre, semble-t-il, elle avait tout prévu et ne voyait rien de gênant ni d'impossible sur le chemin de mon futur mariage.

— « Tu sais bien que j'ai quelques lopins de terre et mon petit commerce. Je vends des herbes, des légumes, des œufs et de temps en temps un poulet. Je ne suis pas riche comme ton patron, mais je gagne suffisamment pour pouvoir mettre un peu d'argent de côté. Cet argent, je

¹⁵ État civil du Poët-Célarde (1823-1832) page 119

¹⁶ État civil du Poët-Célarde (1823-1832) page 23

¹⁷ État civil du Poët-Célarde (1823-1832) page 51

t'en donnerai une partie quand tu te marieras. » La joie qu'elle montrait en me disant cela me faisait sourire, mais je n'y croyais pas trop à ce mariage. Qui aurait cette drôle d'idée d'épouser une enfant des hospices, une fille qui avait fait la honte de sa mère, une fille bâtarde, la fille d'une fille-mère ?

Ce jour-là, nous n'avons rien dit de plus à ce sujet.

Magdelaine F aucon, la mère (3)

Printemps 1839

On a parlé bien longtemps cet après-midi. On rattrape comme on peut tout le temps qu'on a perdu loin l'une de l'autre. Paulin aime bien sa grande sœur. Il parle souvent d'elle.

— « Elle vient quand Fine ? »

— Petit bonhomme, son nom, c'est Joséphine, tu sais bien. Elle viendra peut-être demain si son maître lui donne la permission. »

Je vois qu'il est content et ça me fait plaisir parce que moi aussi je suis tellement heureuse qu'elle ne me reproche pas trop ce que je lui ai fait. Au début, j'ai eu du mal pour bien expliquer mon abandon, à cause de mon père, des gens, de la pauvreté, de ma honte. C'était dur de revenir sur ces moments de chagrin et de lui en parler. J'ai versé bien des larmes en les revivant.

Maintenant, quand elle arrive au village, je vois bien les gens la suivre des yeux sans lui adresser la parole. Ils la jugent des pieds à la tête, un mauvais sourire au coin de la bouche. Je ne sais pas si elle s'en rend compte. Et puis il y a mes voisines qui, comme par hasard, ont justement besoin de quelque chose quand Joséphine est là. Je fais semblant de rien parce que c'est bon pour mon petit commerce, il faut bien le dire. Par contre, ce qui me plaît moins et même pas du tout, c'est que les gars du village la lorgnent sans vergogne. Je dois vraiment la mettre à l'abri ma Joséphine en lui trouvant un mari comme il faut qui s'occupera bien d'elle. Je ne voudrais pas qu'il lui arrive la même chose qu'à moi, parce que c'est que du malheur.

Je lui en ai touché un mot cet après-midi, mais je crois qu'elle ne veut pas se marier. En tout cas, pas encore, mais pourtant il faudra bien. J'aimerais bien lui trouver un brave petit gars. Le mieux ce serait qu'il ne soit pas du village. Un garçon qui n'a rien à voir avec ce qui s'est passé dans le temps. Et puis, s'il n'est pas trop gourmand, je préférerais parce que je n'ai pas trop d'argent à donner à

ce nouveau ménage. C'est bien compliqué quand même mais je suis sûre que je vais y arriver. Je vais prendre mon temps et je le trouverai mon gendre !

André B arthelemy Ponçon (1)

Printemps 1839

Ce matin, je suis allé voir ma mère qui vit avec mon frère et son épouse dans la ferme familiale. Quand mon père est décédé en 1835¹⁸, mon frère a pris la ferme. Il s'appelle Pierre¹⁹ comme notre père et,

déjà en 1831, il s'est marié²⁰ avec Marie Peysson. D'abord, notre frère Antoine était là pour aider à la ferme, mais ça n'a pas duré, il a dû partir faire son service et c'est là qu'il est mort en 1837²¹ d'une maladie.

Quand je suis entré dans la cuisine, ma mère était assise près de son feu. Elle avait l'air fatigué qu'elle a souvent depuis la mort du père. Les rides sur son visage se sont creusées.

D'un mouvement las, elle m'a indiqué une chaise et m'a dit :

— « Approche, Barthélémy. Tire la chaise par ici et assieds-toi là avec moi ! Il faut qu'on parle tous les deux. »

Elle a regardé fixement Marie, ma belle-sœur, qui n'a pas compris tout de suite. Elle nous dévisageait surprise puis enfin, d'un geste agacé, elle a posé son tricot sur la table, les aiguilles qui se chevauchaient pointaient agressivement au-dessus de la laine. Avec un grognement mécontent, elle a quitté la pièce. La mère s'est remise à parler : « La semaine passée, on a eu la visite de quelqu'un. Une femme. » Elle s'est tue de nouveau. Elle semblait réfléchir à ce qu'elle devait dire maintenant. Enfin elle a repris : « Ça te fait quel âge ce jour ? »

Je n'ai pas eu tout de suite de réponse à cette question. Je me suis creusé la tête et j'ai fini par dire :

— « Vingt et un, je crois. »

— « Eh bien moi, j'en ai presque cinquante. Je ne sais pas combien de temps, il me reste, mais je voudrais bien voir mes petits-enfants de mes propres yeux. »

Mon frère n'avait pas encore d'enfants. Ma sœur Émelie n'était pas mariée et Marguerite ma grande sœur aînée avait un enfant naturel mais elle ne vivait pas avec ma mère. Elle vivait dans le village, mais sous un autre toit.

— « Pourquoi vous ne demandez pas à Marguerite ? »

Sans détour, ma mère m'a demandé avec force : « Pourquoi tu te maries pas ? »

J'étais interloqué. Je m'étais demandé pourquoi elle



Marsanne, Alexandre Debelle, 1836

¹⁸ État civil de Marsanne, décès (1826-1858) page 88

¹⁹ État civil de Marsanne, naissances (An XIII-1812) page 24

²⁰ État civil de Marsanne (1823-1832) page 197

²¹ État civil de Marsanne (1833-1842) page 270

m'avait fait venir et j'avais pensé à plein de choses, mais je n'avais vraiment pas pensé à ça.

— « D'abord, je ne sais pas si je veux me marier et puis vous savez bien que je ne peux pas nourrir une famille, je n'ai pas le sou. »

— « La femme qui était ici cherche un mari pour sa fille et elle est pas pauvre, elle. Elle vend des herbes, des légumes, des poules, enfin plein de choses, tu vois. Et sa fille, figure-toi qu'elle travaille aussi, elle répare des habits. Comme ça, elle gagne sa vie, elle dépend pas d'un patron. »

— « Vous lui avez dit que je n'ai pas de terre et que, moi, il faut bien que je travaille chez les autres pour gagner ma croûte ? »

— « Oui, elle le sait mais elle dit qu'elle y voit pas de problème. »

Alors là, j'étais très étonné de cette bonne femme qui voulait me donner sa fille et qui ne voyait aucun problème alors que je n'avais pas un sou en poche.

La mère devant la tête que je faisais a compris ce que je pensais. « Elle est un peu restée dans le vague, mais je pense que c'est à cause de la situation dans leur famille. »

J'ai pensé : « Ça c'est le bouquet ! Méfions-nous, il y a quelque chose qui ne tourne pas rond dans cette histoire. »

Magdelaine Faucon, la mère (4)

Été 1839

J'ai parlé une fois de plus aujourd'hui avec la veuve Ponçon, on a discuté des conditions du mariage de ma Joséphine. Si on tombe d'accord sur les détails qui restent, elle pourrait bien se marier à la fin de cette année.

Je suis arrivée tôt dans l'après-midi à la ferme de Pierre Ponçon, le frère de Barthélémy. C'est la belle-fille de la veuve Ponçon qui a ouvert la porte quand je l'ai frappée de mon poing fermé. Elle m'a suivie dans la cuisine qui se trouvait juste en face de l'entrée. La veuve Ponçon était assise derrière la grande table de bois brut patinée par des années de service. Elle coupait des légumes et, en me voyant, elle s'est essuyée sur son tablier et m'a tendu une main toute brune de terre. Je l'ai saisie sans montrer mon peu d'envie de la serrer aimablement.

— « Bien le bonjour, Madame ! » m'a-t-elle dit toute souriante. « Je suis contente de vous voir par cette belle journée. »

C'est avec plaisir que je voyais sa bonne humeur. C'est toujours plus facile de discuter avec une personne joviale. Pendant que je la regardais se lever et contourner la table pour venir à mes côtés, elle a continué à parler.

— « Allons nous promener dans le jardin ; c'est toujours tranquille à cet endroit, on y sera bien. »



Son potager n'était pas très grand, mais il y poussait toutes sortes de légumes et j'ai remarqué quelques herbes aromatiques dans des pots. »

Elle se félicitait d'avoir de beaux légumes. C'était vrai, elle pouvait être fière parce que, pour sûr, ils étaient superbes. Dans un coin, elle avait un petit poulailler où ses

poules et son coq pouvaient se percher pendant la nuit. Je les voyais gratter avec ardeur un tas de fumier pour y dénicher des vers.

— « Le problème avec le jardin potager, c'est que, des fois, il y en a trop de légumes. Et puis après, il y en a pas assez. C'est comme mes poules, à la belle saison, elles pondent tellement que je ne sais plus que faire des œufs et puis plus rien. Heureusement qu'on va au marché mais...

— Eh bien voilà, Madame, c'est ça mon petit commerce. J'ai aussi un jardin potager bien plus petit que le vôtre alors ma récolte est aussi plus petite. Alors j'achète partout où je peux les légumes et les œufs des gens qui ne peuvent pas aller eux-mêmes au marché. J'apporte cette marchandise au marché ou alors je les revends près de chez moi.

— Ah, ça c'est bien. C'est une bonne idée ! » a-t-elle répondu en dodelinant de la tête d'un air ravi.

Je n'avais pas l'intention de discuter de mon jardin pendant des heures et j'ai aiguillé la conversation vers le sujet qui m'intéressait, le mariage.

— « Et oui ça m'occupe bien mais, dites-moi, il travaille où, votre fils ? »

— « En ce moment, dans une ferme près du village, mais j'espère bien que ça va pas durer et qu'il va faire un autre travail qui paye mieux. »

Brusquement une petite rime m'a traversé l'esprit. Je l'avais entendu dire par un ouvrier de mes connaissances, c'était :

L'ouvrier :

*Maître, que votre cœur ne soit point inflexible ;
Augmentez mon salaire... et soulagez mes maux ! »*

Le maître :

*Valets, soignez mes chiens, mon âme trop sensible,
ne peut voir sans pitié souffrir les animaux.*²³

J'ai pensé que ce n'était pas le moment de réciter cette petite rime, donc je n'ai rien dit. Je me demandais bien de quelle sorte de travail il était question, mais je n'osais pas encore le demander.

— « Mon fils m'a dit qu'il n'a pas trop envie de se marier

²³ Deux strophes des « *Plaintes du Pauvre* » de Théodore Lebreton

parce qu'il gagne trop peu. Il se demande pourquoi, vous, vous accepteriez un mari comme lui pour votre fille.

— Ecoutez, c'est douloureux pour moi de devoir vous expliquer ce qui me pousse à le faire. Mais je comprends bien que c'est nécessaire pour pouvoir nous entendre et conclure peut-être. Voyez-vous, quand on est jeune, on fait des fois des bêtises et, toute sa vie, on traîne ça comme un boulet. Il arrive même que les enfants aussi ont à en souffrir. »

La veuve Ponçon semblait parfaitement comprendre ce que j'essayais de dire. Ce n'est que plus tard que j'ai appris qu'elle avait une fille célibataire avec un enfant. Elle me regardait d'un air entendu puis, en fronçant les sourcils, elle m'a demandé :

— « J'ai appris que votre fille porte un autre nom que le vôtre ; comment ça se fait ? »

Maintenant, je comprenais son hésitation. Elle s'était drôlement bien renseignée sur nous et elle avait même trouvé le lieu où Joséphine habitait puisqu'elle savait son nom. J'aurais dû expliquer la différence de nos noms avant qu'elle m'en parle.

— « Vous avez raison, madame. Elle a reçu son nom quand elle habitait chez les religieuses à Crest. »

Elle a levé un sourcil d'étonnement, mais j'ai vu qu'elle savait exactement ce que ça voulait dire et j'ai continué sans m'attarder sur ce sujet :

— « Vous m'avez dit que votre fils espère avoir un autre travail, est-ce que je peux vous demander de quelle sorte de travail il s'agit ? »

— Mais bien sûr madame. Quand mon fils était petit, son père l'a envoyé à l'école. Le maître était très content de son travail. Et, voilà-t-il pas, qu'il y a quelques semaines, j'ai appris qu'on va installer un bureau de poste dans notre commune dans peu de temps. L'adjoint au maire cherche maintenant des facteurs. Vous pensez bien que je n'ai pas hésité à demander si notre Barthélémy était un candidat possible pour cette fonction. Il m'a dit qu'il allait le demander au Conseil. »

J'ai demandé : « Combien ça gagne un facteur ? »

— Bien 500²⁴ francs l'année ! m'a-t-elle répondu triomphalement.

— Eh bien ! C'est drôlement mieux qu'un journalier, non ? Parce qu'il gagne combien, lui, en ce moment à l'année ?

— Entre les 200 et 300 francs²⁵, pas bien plus.

— C'est bien ce qui me semblait. Ces 500 francs, plus ce que gagne ma Joséphine, ils

pourront bien vivre. Sans parler de ce que je peux leur donner au début pour les aider à s'installer. »

Les yeux un peu écarquillés, la veuve Ponçon m'a répondu dans un souffle : « Oui, oui, bien sûr ! »

Puis se ressaisissant vite, elle a poursuivi : « Alors, ce mariage, il pourrait se faire quand ? »

Elle a semblé réfléchir un moment. Je sentais vaguement que sa proposition était déjà prête. L'air de rien, je lui ai laissé le temps de bien annoncer son offre. Enfin, elle a dit :

— « Moi, je pense que ça pourrait se faire en automne, qu'est-ce que vous en pensez ? »

Immédiatement, j'ai dit : « Holà, il faut d'abord savoir ce qu'ils en pensent de cette date et puis quand même ce qu'ils pensent l'un de l'autre, non ? »

D'un air contrarié elle a admis : « Oui, peut-être. Oui, c'est sans doute mieux. »

Pour faire un peu accélérer la transaction, j'ai proposé : « On pourrait arranger une petite rencontre chez moi au Poët-Célarde. »

— « Comment ça au Poët-Célarde ! Qu'est-ce qu'il y a de mal avec Marsanne ? » a craché la veuve Ponçon, offusquée.

Je voulais éviter tout malentendu, aussi j'ai répliqué : « Il n'y a rien de mal avec Marsanne. Ce que je voulais dire c'est qu'on ne peut pas proposer à nos jeunes de se rencontrer ni dans la chambre de ma fille ni dans celle de votre fiston. Ce ne serait pas raisonnable de faire entrer le loup dans la bergerie, vous ne pensez pas ? Et puis ça ferait jaser les gens, vous savez comme ils sont, hein ! »

— Vous avez raison, a-t-elle répondu, je vous avais mal comprise. Je vais demander ce que Pierre pense de ce mariage, après tout Barthélémy est son frère cadet. Bien que c'est moi le chef de famille, deux opinions valent mieux qu'une, pas vrai ? »

À petits pas, on a fait le tour de son jardin en commentant ce qu'on voyait autour de nous et en nous lamentant des ravages que provoquaient les escargots. Ensuite, elle m'a proposé une tasse de tilleul que j'ai acceptée. Le temps passait et je devais partir. Entre-temps, la belle-fille Marie s'était bien occupée de mon mulet, aussi j'ai pu partir après les avoir toutes deux saluées. Une longue trotte m'attendait encore pour revenir chez moi mais j'étais assez satisfaite de mon après-midi.



Un facteur rural

²⁴ Peut-être ne sait-elle pas que ce montant est un maximum, pour des trajets spéciaux et périlleux. Source : Les hommes qui relient hommes; histoire postale.

²⁵ Source : Les inégalités des revenus en France du début du XVIII^e siècle à 1985, Christian Morisson et Wayne Snyder (page 142)

J oséphine, la fille (5)

23 novembre 1839

Cette après-midi, je me suis mariée. Le mariage a eu lieu chez nous au Poët-Célar. Magdelaine Faucon, ma mère, a tout organisé ici. Mon seul rôle a été de dire « oui » au bon moment. Barthélémy me semblait un gars sympathique mais j'aurais bien voulu mieux le connaître. On ne s'est rencontré que cinq fois avant notre mariage d'aujourd'hui. Il me semble bien l'avoir vu une ou deux fois au village mais, à ce moment-là, il n'était pas question d'épousailles et d'ailleurs je ne connaissais même pas son nom.

Nous avons presque dû annuler le mariage. Tout ça à cause de monsieur Jarrias²⁶ l'adjoint à la mairie de Marsanne. Il avait promis à ma future belle-mère de demander au conseil si Barthélémy pouvait devenir facteur, mais le conseil n'avait pas encore pris de décision. Un beau matin, dans la semaine avant le mariage, elle est allée à la mairie pour lui demander franchement si son fils pouvait avoir cette place. Je crois que leur conversation n'a pas été facile pour l'adjoint. Elle a dû parler haut et fort et devait être assez énervée parce que, quand elle est rentrée, elle avait encore un visage tout rouge.

Elle nous a raconté qu'à un certain moment l'adjoint lui a dit qu'il n'y avait pas beaucoup d'autres bons candidats et que son fils était certainement éligible. Ça l'a mise en rage car il avait dit exactement la même chose, il y a quelques mois. Elle lui a fait une scène en menaçant d'annuler le mariage et elle lui a fait bien sentir que tout serait de sa faute à lui. Heureusement qu'à ce moment-là un autre adjoint, Monsieur Colombier Coste²⁷ est entré, c'est un riche propriétaire. Il connaissait déjà le projet de mon futur. Il a proposé de mettre la nomination du facteur en tête de l'agenda du conseil municipal et il a dit que si Barthelemy n'obtenait pas la fonction de facteur, il le prendrait, lui, à son service pendant l'hiver, afin que notre couple ne soit pas sans revenus. Cette proposition a calmé ma future belle-mère, mais n'a pas apporté de solution à la cause qui l'avait fait venir à la mairie.

On est arrivé à cinq heures à la mairie du Poët-Célar. Ma mère avait insisté pour que le mariage se passe ici. Je la soupçonne de l'avoir demandé pour prendre une sorte de revanche, comme pour dire au monde : « Regardez, vous voyez bien que malgré tout, ma fille, elle, se marie convenablement. »

Dans la mairie, il y avait bien plus de gens que j'avais pen-

sé. Il y avait bien sûr la mère de Barthélémy mon futur, mon petit frère Paulin²⁸, les voisins de ma mère mais aussi les cousins qu'elle aimait bien Jean Pierre et Jean Louis. Son frère Etienne²⁹ était là ; pourtant je savais que leur relation était un peu tendue. Ma mère était très contente de voir que sa sœur, tante Beth³⁰, était venue de Bourdeaux avec son mari, l'oncle César, pour assister au mariage. Il y avait même Rosalie³¹, la demi-sœur de ma mère, avec son mari Jean Julian qui habitent aux Tonils. Il manquait d'autres membres de la famille, c'est vrai mais c'était parce que certains habitent trop loin.

Les salutations et les embrassades ont duré jusqu'à ce que tout le monde prenne place. Barthélémy était à ma gauche et ma mère à ma droite.

Le maire, Auguste Peysson³² nous a salués, puis il s'est adressé aux invités :

« Je vous souhaite la bienvenue à tous dans notre beau village du Poët-Célar. Une chaleureuse bienvenue aux personnes qui viennent de Marsanne et spécialement à la famille Ponçon venue ici pour unir un de leurs fils avec une de nos filles. »

Il a continué sur ce ton pendant quelques minutes encore. Il parlait du bon air qui caractérise notre village pour le bien vivre et... la fertilité. Il a dit quelques mots aussi sur le dénouement heureux d'une histoire triste. J'ai arrêté d'écouter à un certain moment. Les invités étaient derrière moi, je ne voyais donc pas leurs visages. Je m'en nuysais un peu. Je regardais le maire avec son écharpe qui semblait si content de recevoir tant de monde dans sa mairie. Il portait une ceinture blanche, il y avait des lys sur les boutons de son costume³³. Puis, à un certain moment, il a commencé à lire l'acte et c'est là que j'ai compris pourquoi ma mère avait tant insisté pour que le mariage ait lieu ici et je suis presque sûre que le maire a apprécié d'en être l'officiant. En tout cas, il a utilisé le texte qui se trouvait dans la lettre du Juge de Paix.

Quand il est arrivé au passage de l'acte qui décrit mon origine, il a lu :

*.....et adrien josephine âgée de dix neuf ans sans profession née en la Ville de Crest et domiciliée en celle de marsanne, fille naturelle de faucon magdelaine sans profession en cette commune ; ici présente quelle nous déclare être la mère de la susdite et quelle lavoit faite déposera l'hospice de Crest le dix huit mars mil huit cent vingt ; emmailloté du même linge qu'il est expliqué par sont acte de naissance ou un extrait se trouve ici annexé ; tous présents et consentant d'autre part...*³⁴

²⁶ Henri Xavier Jarrias, époux de Marie Suzanne Petit, Marsanne, 1784

²⁷ Mathieu Eymard Colombier Coste, Marsanne 1786 ; Maire de Marsanne en 1840

²⁸ État civil du Poët-Célar (1823-1832) page 119

²⁹ Le Poët-Célar, 13-10-1788

³⁰ État civil du Poët-Célar (1793- An X) page 34

³¹ État civil du Poët-Célar (An XI-1812) page 110

³² État civil du Poët-Célar (1793- An X) page 29

³³ L'écharpe tricolore, une histoire bien française

³⁴ État civil du Poët-Célar (1839-1899) page 9

³⁵ Victor Oullion, époux de Marie Magdelaine Beaux, Le Poët-Célar 1804

³⁶ RP Bourdeaux registre (1749-1785) page 241

Après sa lecture, j'ai dit « oui ». Et voilà, j'étais donc mariée avec Barthélémy Ponçon que je connaissais à peine. Comme témoins, ma mère avait choisi Victor Oullion³⁵, le garde champêtre, Pierre Paul Marcellet³⁶ et Jean Louis Peyson, tous habitaient pas très loin de chez nous.

André B arthelemy Ponçon (2)

Marsanne, 16 septembre 1840

L'accoucheuse a pu venir, heureusement. C'était Marie Calvier³⁷. Derrière la porte fermée, j'entendais toutes sortes de bruits qui me poussaient à sortir de la maison pour chercher le silence de la campagne. Après un dernier cri à déchirer les tympan, le calme est revenu pour être à nouveau interrompu par le vagissement de notre enfant. Il était vers les onze heures. J'ai attendu que Marie Calvier vienne me dire que je pouvais entrer. Ma femme, l'air épuisée, était pourtant en train d'inspecter l'enfant en tous sens. Elle m'a dit d'une voix lasse que tout allait bien pour la petite fille qu'elle avait contre son sein et pour elle-même. Le bébé avait tout ce qu'il fallait, un peu jaune mais saine et vigoureuse. Nous avons décidé de l'appeler Marie Joséphine³⁸.

Le lendemain dans l'après midi, je suis allé à la mairie pour la présenter. Il faisait très beau mais les gens disaient que le temps allait bientôt changer !

Vers les trois heures, je suis arrivé et j'ai trouvé Henri Xavier Jarrias³⁹, l'adjoint qui s'occupe de l'état civil, dans la salle des mariages en train de parler avec le garde champêtre. En me voyant avec un grand sourire, il m'a dit :

— « Ah, Monsieur Ponçon ! Bonjour, bonjour. Je ne pense pas me tromper en disant que vous êtes là pour un heureux évènement. »

— « Oui ! C'est ça ! Bonjour Monsieur l'adjoint. Je viens présenter ma fille. »

— « Une fille, c'est bien, c'est bien. » a-t-il dit en tirant vers lui un in-folio qui se trouvait sur la table.

Il a préparé sa plume et a commencé à écrire : *L'An mil huit cent quarante et le seize du mois de septembre ...*

Monsieur Jarrias a continué à rédiger l'acte et il était presque prêt quand Joseph Ollivier⁴⁰ est entré, il est lui aussi adjoint. Il s'est avancé vers moi, m'a pris les mains dans les siennes et les a longuement secouées en me souhaitant de pou-

voir voir grandir ma fille heureuse et en bonne santé. Puis il m'a demandé : « Vous travaillez où actuellement ? »

— « Je travaille où je peux et heureusement que ma femme a des clientes fidèles, ensemble, nous gagnons juste assez pour survivre. L'automne et surtout l'hiver, c'est dur. »

— « Eh oui, c'est dur ! » m'a répondu Monsieur Ollivier. Il connaissait bien entendu la situation des travailleurs de terre, il faisait partie des riches propriétaires de la commune. Il savait très bien comme il est dur de vivre en hiver quand le travail est rare. Les promesses qu'on avait faites à ma mère, juste avant mon mariage me sont revenues en mémoire. L'amertume m'a fait retirer mes mains

un peu vivement d'entre celles de l'adjoint. J'ai dû me faire violence pour ne pas en parler mais je n'avais pas envie de gâcher ce beau jour. La promesse aussi de la mère de ma femme de nous don-

ner 500 francs, dont nous n'avions toujours pas vu la couleur, me restait dans la gorge. Il va falloir que je m'en occupe sérieusement et les obliger d'une manière ou d'une autre de tenir leurs paroles.

La porte s'est de nouveau ouverte et le serrurier est entré. Tout le monde le connaissait, il faut dire que dans un village comme Marsanne tout le monde se connaît.

Dans la salle, toutes les personnes ont lancé en chœur un : « Bien le bonjour Monsieur Besson⁴¹ ».

À présent, l'acte était prêt. Monsieur Jarrias l'a lu à haute voix, puis on a dû signer, mais je crois bien que j'ai oublié de le faire. Bien plus tard j'ai appris qu'il avait écrit en bas de l'acte que j'étais illettré. Quel âne bête !

J oséphine, la fille (6)

Marsanne, mai 1843

Depuis la naissance de sa fille, quelque chose a changé, Barthélémy n'est plus vraiment le même. Au début, je pensais : « Sa journée s'est peut-être mal passée, pourtant

je trouve qu'il n'a pas à se plaindre. Finalement, il a obtenu son travail de facteur rural. » Quand il l'a appris, il était très content, mais bien vite sa mauvaise humeur est revenue. Il s'est disputé avec Jarrias et un autre adjoint parce qu'ils avaient fixé son salaire à 425 francs, alors que sa maman lui avait dit qu'il gagnerait 500 francs quand il deviendrait facteur.

À la Mairie, ils ont bien essayé de lui expliquer que ces 500 francs étaient seule-

Signature de Barthélémy Ponçon sur son acte de mariage



La paye des moissonneurs, Lhermitte

³⁷ Marie Nancy Calvier, femme de Joseph Mondon, Marsanne 1813

³⁸ Etat civil de Marsanne, naissances (1829-1889) page 123

³⁹ Henri Xavier Jarrias, époux de Marie Suzanne Petit, Marsanne, 1784

⁴⁰ Joseph Ollivier, époux de Marianne Jeuris, Pont de Barret, 1803

⁴¹ Mirmande, 1804

ment payés à des facteurs qui devaient faire leur travail dans des circonstances extrêmement périlleuses. Chez nous à Marsanne, il y a bien de la dénivellation, mais les chemins ne sont pas très dangereux. C'est vrai qu'il doit faire chaque jour beaucoup de distance, mais cela me semble bien moins pénible que de devoir travailler dans un champ toute la journée. Je me souviens qu'avant il était gentil avec Marie, notre fille. Là aussi son humeur a changé et il ne la regarde même plus.

Le mois passé, il a reçu une lettre que ma mère avait fait écrire par une personne qui avait appris à l'école. Il m'a dit qu'elle demandait encore un délai d'un an pour le paiement des 500 francs qu'elle nous avait promis avant notre mariage. Je voyais bien que cela le faisait enrager mais il n'a pas dit un mot, même pas au revoir quand il est parti.

Magdelaine F aucon, la mère (5)

Le Poët-Célar, mardi 13 juin 1843, 15 heures

Je commençais juste à me préparer à manger quand Barthélémy est entré. D'abord, nous avons parlé de ma petite-fille et de son nouveau travail mais je sentais vaguement qu'il était venu me voir pour autre chose. À un certain moment, il m'a dit : « J'ai reçu votre lettre et si je comprends bien, vous avez actuellement des problèmes pour nous payer.

— Oui, c'est ça, en ce moment, il y a pas beaucoup de légumes parce qu'ils sont en train de pourrir sur pied à cause de toutes ces pluies qui tombent depuis l'année passée⁴². Vous savez comme moi que la pluie a commencé en septembre déjà. Une de mes connaissances qui a un frère à Montélimar m'a raconté que le pont suspendu du Teil a été emporté, et c'est déjà la troisième fois. Souvenez-vous aussi, fin avril, il y avait encore des gelées. Le temps est détraqué.

— Oui, la nature n'est pas dans son état normal. D'ailleurs, est-ce que vous avez vu ce globe de feu⁴³ ? Il était suivi d'une traînée lumineuse rougeâtre qui a traversé le ciel du nord-est au sud-ouest, après il s'est perdu à l'horizon. C'était vraiment spectaculaire. Les gens n'ont pas tardé à dire que c'est un mauvais présage, a dit Barthélémy.

— Les gens sont des ânes, quand il ne savent pas ce qui se passe, ils inventent, et quand ils ne savent plus quoi inventer, ils disent que c'est des présages souvent mauvais d'ailleurs. Dites, je dois sortir un moment pour aller voir l'instituteur, je reviendrai avec Paulin. Restez tranquille ici, ça ne me dérange pas, ça ne va pas durer long-

temps. »

Je me suis rapidement nettoyé les mains à mon évier et je me suis essuyée à mon tablier. Après, j'ai quitté mon logement.

André B arthelemy Ponçon (3)

Le Poët-Célar, mardi 13 juin 1843, 15 heures 30

J'ai cru que jamais elle partirait. Est-ce qu'elle a remarqué quelque chose ? Je ne pense pas. Dans ma poche, j'ai ce petit papier bien plié qui ressemble à ce qu'on reçoit parfois chez le pharmacien : un médicament en poudre. Est-ce que j'allais le faire ? Est-ce que j'oserais enfin ? Ça ne pouvait pas continuer comme ça ! Elle l'avait promis ! Une promesse d'il y a trois ans déjà... non presque quatre. Tout le temps, elle a une excuse, un autre bonne raison pour ne pas payer : l'école de Paulin, le temps, l'âne qui est mort tout à coup et qui doit être remplacé. Tout le temps, il y a quelque chose, un soi-disant empêchement.

Personne ne saura jamais pourquoi elle est morte si soudainement, personne ! Bientôt, nous hériterons de sa maison et de toutes ses affaires. Alors, je pourrais me commander un vrai costume de facteur. Tous les habitants de Marsanne seront fiers de leur facteur et on vivra à l'aise, comme on devrait depuis des années.

J'ai retiré le petit paquet de ma poche. Cette poudre, je l'ai empruntée en douce à un de mes patrons qui avait des problèmes de rats. J'avais pensé à l'époque que ça peut toujours rendre service et de vrai...

Sur l'évier, j'ai vu la salière. Ah oui le sel ! C'est une bonne idée ! On en met dans

presque tous les plats. Allons, soyons prudent ! La poudre a coulé doucement dans le récipient. Tout à coup, il y a eu beaucoup de bruit dehors. J'ai sursauté ; je crois bien que j'ai renversé le reste, je ne sais où. J'ai juste eu le temps de rejoindre ma place en vitesse comme si de rien n'était. Paulin est entré en coup de vent. Le cœur battant la chamade, j'ai essayé de paraître le plus calme possible jusqu'à ce que je puisse enfin sortir de ce logis.

Magdelaine F aucon, la mère (6)

Le Poët-Célar, mardi 13 juin 1843, 16 heures

Quand je suis revenue, Paulin a couru en avant de moi parce que je lui avais dit que Barthélémy était à la maison.

— « Eh, petit chef ! Comment ça va à l'école ? » a demandé son beau-frère.



Le secrétaire de village
Gravure du XIX^e siècle

⁴² Observations météorologiques (de l'an 400 à l'an 1900) 1843

⁴³ Observations météorologiques (de l'an 400 à l'an 1900) 1843

— Drôlement bien. Des fois, j'ai même le droit d'aider le maître. Il dit que c'est moi qui sais le mieux le calcul de la classe. »

Je suis intervenue pour dire : « C'est tout juste ce que vient de me dire son maître. C'est qu'il a déjà onze ans mon petit garnement. Il faudra bientôt que je cherche un patron pour lui apprendre un métier ou alors un petit travail dans une ferme. »

J'ai saisi ma poêle en disant : « Je vous fais quelques œufs au plat ? Vous devriez manger quelque chose avant de partir, sinon vous allez mourir de faim sur la route avant d'être rentré.

— Non, je vous remercie, je n'ai pas trop faim, a répondu mon gendre. Mais un petit verre de vin, ce serait pas de refus et peut-être un peu de fromage de chèvre pour l'ac-

compagner. »

Je lui ai versé une bonne rasade de vin, j'ai sorti mon fromage et je lui ai coupé une grosse tranche de pain bien épaisse.

Après avoir tout fini, de la manche, il s'est essuyé la bouche. Il s'est levé pesamment, il m'a salué et a donné une petite tape sur la tête de Paulin avec son képi et est allé vers la porte. Je lui ai alors rappelé : « Et surtout n'oubliez pas de dire à Joséphine que nous venons dimanche pour voir le bébé, dans deux semaines ! »

A suivre dans la prochaine Lettre...

Christine GARAUD et Richard TROOST

Famille de Joséphine Adrien :

Magdelaine Faucon, sa mère
Paulin Faucon, demi-frère de Joséphine
Marguerite Moulin, belle-mère de Magdelaine Faucon
Elisabeth Faucon, sœur de Magdelaine Faucon
L'oncle César, César Barnier, époux d'Elisabeth Faucon
Etienne Faucon, frère de Magdelaine Faucon
Florence Geneves, belle-sœur de Magdelaine Faucon
Louise Faucon, sœur de Magdelaine Faucon
Gabriel Fert, promis de Louise Faucon
Jean Pierre Faucon, cousin germain de Magdelaine
Louise Bonnet, épouse de Jean Pierre Faucon
Jean Louis Faucon, cousin germain de Magdelaine
Jeanne Raffin, épouse de Jean Louis Faucon
Jeanne Faucon, fille de Jean Louis Faucon

Famille d'André Barthélemy Ponçon, époux de Joséphine, facteur rural :

Veuve Ponçon, mère d'André Barthélemy Ponçon
Marie Joséphine Ponçon, fille d'André Barthélemy et Joséphine Adrien
Pierre Ponçon frère d'André Ponçon
Marie Peysson, belle-sœur d'André Ponçon
Antoine Ponçon frère décédé en 1835 pendant son service

Voisins de Magdelaine Faucon :

Marguerite Archinard
Marie Lafond
Auguste Lafond, fils de Marie Lafond
Marie Tournillon, fille de Marguerite Archinard

Pierre Paul Marcel
Jean Louis Peysson

Personnalités du Poët-Célarde et Marsanne :

Maire Auguste Peysson, maire du Poët-Célarde en 1837
Henry Blanc, instituteur public du Poët-Célarde en 1837
Henri Xavier Jarrias, adjoint à la mairie de Marsanne
Monsieur Colombier Coste, adjoint à la mairie de Marsanne
Victor Oullion, le garde champêtre au Poët-Célarde en 1837
Marie Calvier, accoucheuse à Marsanne
Joseph Ollivier, riche propriétaire à Marsanne

Sœur Cyprienne, religieuse, sœur Hospitalière à Crest en 1820
Sœur Angélique, religieuse, sœur Hospitalière à Crest en 1820
Madame Ricou, veuve Martin, portière de l'hospice de Crest en 1820
Monsieur Latune, adjoint au maire de Crest en 1820
Monsieur Mercier, secrétaire en chef de la mairie de Crest en 1820
Monsieur Bouchet, secrétaire adjoint de la mairie de Crest en 1820

Docteur Muston, médecin à Bourdeaux en 1843
Docteur Ladreyt de la Condamine, médecin à Bourdeaux en 1843

Gendarmes de Bourdeaux en 1843 :
Charles Ferrier, brigadier (Villefranche, Aveyron (1798))
Jacques Charron, gendarme (Saint-Léger-Triey, Côte d'Or (1796))

Un Juge de Paix de Marsanne (le nom Lenoir est fictif)
Mères supérieures de l'hospice de Crest de 1820 et 1851 (noms inconnus)
Les maîtres et les familles où Joséphine a habité nous sont inconnus.

V esc, remarques sur le dénombrement de 1906



R épartition

Dans ce dénombrement, on indique encore dans quelle rue habite la population du village central. Ci-dessous, vous trouverez les listes des dénombrements de 1891, 1896, 1901 et de 1906.

QUARTIERS, VILLAGES, HAMEAUX, SECTION DE RUES	NOMBRE				
	de MANSIONS	de MANSIONS	de MANSIONS	de MANSIONS	de MANSIONS
1 ^{er} Quartier, section ou rues formant l'agglomération du chef-lieu.					
Rue de la Haie	6	6	21	21	
Place de la Liberté	5	5	3	3	
Rue du Temple	3	3	6	6	
Grande rue	6	6	19	19	
Rue des Ecoles	5	6	15	15	
Rue centrale	7	7	15	15	
Rue de la Cure	4	4	16	16	
Rue de la Métairie	6	6	9	9	
Place du Carmel	1	1	3	3	
Tout de la population agglomérée au chef-lieu.	42	43	119	119	

1891

QUARTIERS, VILLAGES, HAMEAUX, SECTION DE RUES	NOMBRE				
	de MANSIONS	de MANSIONS	de MANSIONS	de MANSIONS	de MANSIONS
1 ^{er} Quartier, section ou rues formant l'agglomération du chef-lieu.					
1 ^{er} Rue de la Haie	8	8	32	32	0
2 ^e Place de la Liberté	5	5	9	9	0
3 ^e Rue du Temple	3	3	10	10	0
4 ^e Grande Rue	8	8	29	29	0
5 ^e Rue des Ecoles	5	5	10	10	0
6 ^e Rue Centrale	8	8	17	17	0
7 ^e Rue de la Cure	6	6	15	15	0
8 ^e Rue de la Métairie	7	7	7	7	0
Tout de la population agglomérée au chef-lieu.	45	45	137	137	0

1896

QUARTIERS, VILLAGES, HAMEAUX, SECTION DE RUES	NOMBRE				
	de MANSIONS	de MANSIONS	de MANSIONS	de MANSIONS	de MANSIONS
1 ^{er} Quartier, section ou rues formant l'agglomération du chef-lieu.					
Rue de la Haie	8	8	33	33	-
Rue du Temple	3	3	7	7	-
Grande Rue	8	8	21	21	-
Rue des Ecoles	6	6	12	12	-
Rue Centrale	8	8	15	15	-
Rue de la Cure	8	8	32	32	-
Tout de la population agglomérée au chef-lieu.	40	40	100	100	-

1901

QUARTIERS, VILLAGES, HAMEAUX, SECTION DE RUES	NOMBRE				
	de MANSIONS	de MANSIONS	de MANSIONS	de MANSIONS	de MANSIONS
1 ^{er} Quartier, section ou rues formant l'agglomération du chef-lieu.					
Rue de l'École	5	5	17	17	-
Rue du Temple	4	4	21	21	-
Grand' Rue	6	6	21	21	-
Rue du Centre	4	4	11	11	-
Rue de la Cure	8	8	28	28	-
Rue Haute	1	1	1	1	-
Place de la Fontaine	3	3	6	6	-
Place du Carmel	2	2	7	7	-

1906

Comme vous pouvez le voir, on a de nouveau changé le nom de certaines rues. En 1906, la rue de la Mairie n'existe plus. La rue des Écoles s'appelle maintenant rue de l'École. Mais il y a aussi quelques noms tout neufs : Rue Haute, place de la Fontaine et on trouve de nouveau la place du Cimetière, une indication qui avait disparu entre 1896 et 1901.

Dans l'article précédent, nous avons considéré de plus près la population de la rue de la Mairie. En 1906, il n'existe plus de rue portant ce nom. Que s'est-il passé avec les familles qui y habitaient ? Est-ce que cette rue a été détruite et toutes les familles ont déménagé ou a-t-on juste changé le nom de la rue ? Dans les dénombremens précédents, nous avons vu que la famille de l'instituteur habitait toujours dans la rue de la Mairie, probablement près de l'école et de la mairie, comme on voyait souvent dans cette période. La famille de l'instituteur Denis Bernard habite en 1906 dans la rue de l'École. Cinq ménages sur les huit, qui habitaient en 1901 dans la rue de la Mairie, se retrouvent en 1906 dans la rue de l'École. On a donc changé le nom de rue de la Mairie en rue de l'École. En 1901, il y avait dans la rue de la Mairie huit maisons où habitaient huit ménages. En 1906, on voit que, dans la rue de l'École, il y a cinq maisons où habitent cinq familles.

Mais en 1891, 1896 et 1901, Vesc connaissait déjà une rue des Écoles. Que s'est-il passé avec cette rue ?

1906, rue de l'École

Le couple d'enseignants, **Denis Bernard** et **Louise (Ida) Raymond**, travaille encore à Vesc. À présent, le couple a trois fils.

Le tailleur **Jean Victor Terrot** et **Marie Emilie Mège** habitent maintenant dans la *rue de la Cure* et **Madelaine Marchand** est décédée¹ à Truinas en 1901.

Julie Marcel s'est mariée² avec **Eugène Tardieu**, qui est coquetier.

Henriette Chastan³, la couturière, continue d'habiter dans cette rue tout comme le cantonnier **Jean Richaud** et sa famille.

La boulangerie de **Jules Roussin** et sa femme **Madelaine Monier**⁴ est fermée. Il a changé de métier, il est présentement cultivateur.

La famille de **(Jean) Emile Peyrel** et **Marguerite Roussin** habite maintenant dans la rue de la Fontaine (Jules Roussin est le neveu de Marguerite Roussin).

Ernestine Roussin et Jules Roussin étaient cousins germains. Jeanne (Antoinette) et Marguerite Roussin sont des cousines éloignées.

1896 (rue de la Mairie)	1901 (rue de la Mairie)	(1906 rue de l'École)
Denis Bernard et Ida Raymond enseignants	Denis Bernard et Ida Raymond enseignants	Denis Bernard et Ida Raymond enseignants
Magdelaine Marchand	Magdelaine Marchand	Décédée à Truinas en 1901
Suzanne Dufour épicière et sa fille Julie Marcel	Julie Marcel, épicière	Eugène Tardieu et Julie Marcel coquetier
Jean Richaud et Appolonie Tardieu cantonnier	Jean Richaud en Appolonie Tardieu cantonnier	Jean Richaud et Appolonie Tardieu cantonnier
Jean Pierre Faure et Ernestine Roussin boulanger	Jules Roussin et Madelaine Rose Monier boulanger	Jules Roussin et Madelaine Rose Monier propriétaire-cultivateur
Jean Victor Terrot et Marie Emilie Mège tailleur d'habits	Jean Victor Terrot et Marie Emilie Mège tailleur d'habits	Habitent <i>rue de la Cure</i>
(Auguste) Léon Chauvin et Marie Faquin. propriétaire-cultivateur	Emile Peyrel et Marguerite Roussin propriétaire-cultivateur	Habitent <i>rue de la Fontaine</i>
Etienne (Isaïe) Espagne et Eugénie Garaix maréchal ferrant	Henriette Chastan couturière	Henriette Chastan couturière

¹ État civil de Truinas (1884-1902) page 157

² Vesc 05/12/1903

³ État civil de Vesc (1833-1842) page 189

⁴ État civil de Chaudebonne (1875-1900) page 254

En 1901, on trouvait six maisons dans la rue des Écoles où habitaient six familles. Dans la rue du Temple, il y avait en 1906 sept maisons où habitaient huit familles.

1901 - rue des Écoles	1906 - rue du Temple
Louis Emile Barnier	Louis Emile Barnier habite <i>rue de la Cure</i>
Joseph Marquet	Joseph Marquet et Jeanne (Antoinette) Roussin
Henri Dufour	Henri Dufour
Veuve Brachet et ses enfants	Veuve Brachet et ses enfants
Felix Chambon et Ernestine Marturier avec leur fille et leur grand-père	Félix Chambon et Ernestine Marturier avec leur fille
Pierre Arnaud	Pierre Arnaud
	Léopold dit Paul Chaix et Gabrielle Terrot et leurs enfants Habitaient avant <i>rue de la Cure</i>
	Daniel Bois et Marie Rouvier et leurs enfants
	Benjamin Monge et Alphonsine Monge Habitaient avant <i>rue du Centre</i>

En 1906 donc, une nouvelle répartition des rues du village a été faite.

La répartition des hameaux connaît aussi des variantes, comme on l'a déjà dit. Parfois, on fusionne des hameaux, mais on les nomme séparément dans le dénombrement suivant, cela ne rend pas plus facile l'enregistrement. Parfois, il semble qu'une famille a déménagé mais, dans le dénombrement qui suit, on se rend compte que c'est seulement le nom de la localité qui a été changé pour quelque temps.

Population

NOMBRE		
DE MAISONS	DE MÉNAGES	D'INDIVIDUS
196	152	543

1901

Population comptée à part, conformément à l'article 2 du décret du 20 décembre 1905. (Total du cadastre ci-dessous.)		
TOTAL GÉNÉRAL de la population de la commune, ...		544
présents le jour du recensement		539
absents le jour du recensement		5
Dont, ...		
1905 (ou 1906)	45
nés	1886 à 1904 (11 à 19 ans)	190
au cours	1806 à 1885 (10 à 39 ans)	131
des	1846 à 1885 (10 à 39 ans)	114
années	1846 et antérieurement (10 ans et plus)	77

A. *Vue*, le 1^{er} avril 1906.

1906

La diminution de la population stagne à environ 540 personnes :

- 714 en 1886
- 639 en 1891
- 618 en 1896
- 543 en 1901
- 544 en 1906

Dans le dénombrement de 1906, la nationalité des personnes est de nouveau indiquée.

Nous trouvons dans cette liste un ménage d'origine italienne qui a maintenant la nationalité française. **Pietro Lonzogni**⁵ est marié avec **Angela Gervasoni**. Ils sont originaires de Brembilla (Italie). Le couple habite avec leurs trois enfants au quartier de la Combe. Pietro est charbonnier. Dans leur maison, habitent aussi **Pietro Pesenti** et **Angelo Pesenti**, ils sont ouvriers charbonniers.

Domestiques, bergers et ouvriers agricoles

Nous avons trouvé, dans le dénombrement de 1906, 60 ouvriers agricoles, domestiques et bergers. 33 de ces personnes sont des membres de la famille directe du patron, ce qui est indiqué dans la liste. Parmi les 27 employés restant, 4 n'ont pas pu être identifiés. Ce nombre est assez restreint grâce à une nouveauté de ce dénombrement. En effet, il est indiqué où et en quelle année les habitants sont nés. Cette information rend plus facile la recherche des personnes non identifiées, bien qu'on ait trouvé quelques informations qui n'étaient pas justes.

Un aperçu :

Habitants/ domestiques			
années	domestiques	nombre habitants	pourcentage
1876	49	833	5,88%
1891	39	639	6,10%
1896	32	618	5,17%
1901	23	543	4,23%
1906	27	544	4,96%

Quand nous examinons les chiffres concernant le nombre de personnes qui étaient employées, nous pouvons constater qu'entre 1876 et 1906, en moyenne 5,4 % de la population de Vesc était employé, la plupart dans le secteur agricole.

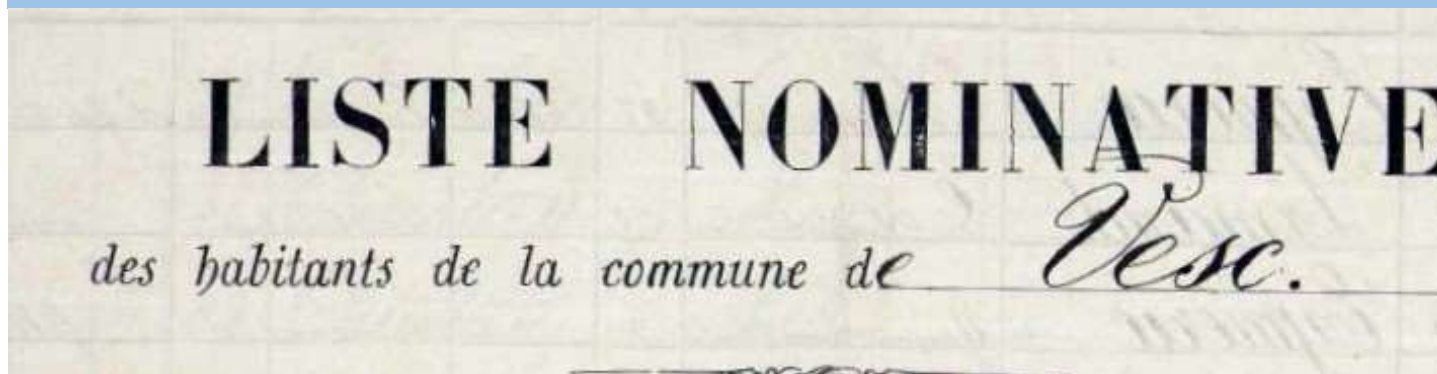
Si on ajoute les membres de la famille qui travaillent dans l'entreprise familiale, ce pourcentage sera bien plus élevé. Toutefois, parce que les dénombrements n'indiquent pas toujours qu'un fils ou une fille travaille aussi dans la ferme de son père, nous ne pouvons pas comparer ces pourcentages dans tous les dénombrements.

Ces « Remarques sur le Dénombrement de la population de 1906 » est le dernier de cette série. Dans cette « Lettre », suit encore un article « La richesse des informations données par les dénombrements et ses problèmes », dans lequel nous tirons quelques conclusions et donnons quelques conseils.

Christine GARAUD et Richard TROOST

⁵ Dénombrement de Vesc 1906 n° 126-128-473

Les dénombrements de Vesc Conclusion



La richesse des informations données par les dénombrements et ses problèmes

Quand nous avons étudié les dénombrements- aujourd'hui nommés recensements de Vesc des années 1836 jusqu'à 1906, nous avons été étonnés de la masse de renseignements qu'ils contiennent. Nous sommes convaincus que ce que nous pouvons apprendre de cette analyse est aussi valable sur les dénombrements des autres communes.

Nous devons nous rendre compte que le contenu des dénombrements est la photographie d'un instant de la vie d'une communauté. Ce sont quelques jours d'une année brusquement fixés sur des listes où se trouvent les noms des habitants avec d'autres informations variables selon l'année.

Parfois, on indique qu'une certaine personne est absente temporairement (soldat, ouvrier ou cordonnier). Le mot **parfois** révèle déjà un problème de ces listes. Comparer les listes a des limites parce que leurs structures sont très différentes d'un recensement à l'autre.

Les dénombrements, l'arbre généalogique et la famille

Pourtant ces listes rendent la recherche des personnes plus aisée, parce qu'elles se trouvent dans le contexte de leur famille proche. Les dénombrements facilitent, par exemple, le contrôle des arbres généalogiques. On peut voir s'il y a des manquants ou si au contraire il y a des personnes supplémentaires parmi les descendants. Cela peut être des membres de la famille que l'on a omis parce

qu'ils sont nés ou décédés dans un autre lieu.

Les dénombrements donnent aussi la possibilité de voir si dans la famille que vous êtes en train d'examiner se trouve aussi un « enfant en nourrice » ou un domestique. « Peut-être, diriez-vous, mais qu'est-ce que cela m'apporte pour mon arbre généalogique ? » Vous devez vous rendre compte qu'il est important de connaître le contexte dans lequel une famille vit et ces renseignements donnent aussi une indication du niveau de richesse dans lequel se trouve la famille. À cela, s'ajoute le fait qu'un enfant de la famille peut, par exemple, se marier avec un (e) des domestiques ou le chef de la famille peut se remarier avec un(e) de ses domestiques après le décès de son épouse ou de son époux. Et cela est aussi intéressant à savoir.

Mises à part les erreurs qui se trouvent certainement dans les dénombrements que vous consulterez et sur lesquelles nous reviendrons, c'est surtout la différence dans la structure de ces documents qui pose un problème en rendant difficile les comparaisons. Dans les recensements de 1836 et 1841, les indications des lieux des habitations dans la commune manquent. Heureusement, cela change en 1846. Mais il faut remarquer que la façon de nommer les lieux dans les dénombrements suivants n'est pas vraiment cohérente.

Pourtant, l'ensemble qu'ils forment avec les informations qu'on trouve parfois dans l'état civil donne une indication raisonnable du lieu où la famille habite.

Les renseignements indiqués changent par dénombrement. Parfois, il indique la religion, la nationalité ou si une personne a une maladie, mais malheureusement ces données ne se trouvent pas dans chacun d'eux. L'indication donnée sur une personne en particulier, handicap, religion et nationalité, reflète pourtant le contexte important dans lequel on peut examiner la famille entière.

Dans les dénombremens, on présente souvent sous le nom du chef de famille et son épouse les noms de leurs enfants avec la notification: **fils ou fille**. Il ne faut pas prendre cette indication à la lettre, il est tout à fait possible que l'enfant soit un descendant du père et de son épouse décédée.

E rreurs dans les dénombremens

Ici, nous ne voulons pas faire des remarques à propos des petites inexactitudes qui se présentent souvent comme le prénom Pierre au lieu de Jean Pierre.

L es prénoms des enfants

Ce qui est bien plus déroutant, c'est quand le prénom entier n'est pas correct. Par exemple, quand on donne sur la liste le prénom d'Étienne alors qu'en réalité le prénom doit être Auguste. Il s'agit ici très souvent des enfants d'une famille nombreuse. À notre avis, dans un cas pareil, il faut toujours se baser sur l'acte de naissance et constater que la personne, qui allait interroger les familles pendant le dénombrement, s'est un peu perdue dans la quantité des informations.

Patronymes

Nous ne voulons pas nous arrêter ici sur les variations orthographiques que l'on trouve dans les listes genre Peloux-Peloux.

Parce que nous voyons les familles dans leur contexte, il est plus facile de découvrir, si un patronyme d'un membre de la famille est déviant. Par exemple, dans une famille, nous trouvons une mère qui a le nom de Magdelaine Bouc. Un nom qu'on ne voit pas souvent dans notre région. Mais quand on regarde de plus près cette famille, nous trouvons qu'il s'agit ici de Magdelaine Tiers **native de Boulc**. Sans ce contexte, cette personne serait restée inconnue.

Un autre exemple est l'utilisation d'un **surnom** du père comme patronyme. Dans le dénombrement de 1866, se trouve une certaine Marie Galifel. Galifel est un nom étrange mais il devient seulement compréhensible si nous savons que son père était nommé Jean Jacques Gras dit Galifel.

Parfois, quand un nom est très inhabituel, ce **patronyme** peut disparaître entièrement et être **remplacé par un des prénoms**. La liste de 1886 nous en donne un exemple : Éléonore Louise Die est changé en Louise Éléonore.

Une erreur dans un dénombrement peut être têtue. Nous avons parlé d'une famille dont le chef de famille est nommé **Abel Cuny** dans quelques dénombremens, son épouse se nomme **Rosalie Chansel**. Après une recherche assez longue en consultant tous les actes de naissances de leurs enfants qui portent aussi un patronyme incorrect, nous trouvons la solution parce que l'une de leurs filles porte un prénom peu fréquent (Zoé), et qu'il s'agit ici de la famille d'**André Abel Barnier et Rose Chansel** (voir dénombrement de 1866) et qu'Abel Cuny est un ami de cette famille.

Certaines erreurs sont **définitives**. Nous pensons ici spécialement à la famille de Charles Nicolas **Martin**, Martin est ici encore le patronyme, mais il change, à cause de nombreuses erreurs dans les dénombremens et plus tard aussi dans l'état Civil, en Antoine Martin **Nicolas**. Aujourd'hui encore, peuvent exister des familles avec le patronyme Nicolas qui devrait porter le nom de Martin.

Parfois, l'origine d'un patronyme nous reste inconnue. Pourquoi trouvons-nous dans une liste une personne nommée Rose Quinquet, alors que nous sommes certains par le contexte que son nom est Rose Arnaud ?

Conclusions

Un dénombrement :

- donne **un instantané** des ménages nommés,
- peut vous aider à **trouver des membres** de la famille encore inconnus,
- indique les **professions des membres** de la famille,
- mentionne les **enfants en nourrice** et les **domestiques** dans les ménages,
- nous dit s'il y a des **membres de la famille handicapés ou malades**,
- donne parfois la **nationalité, lieu de naissance et religion des personnes** mentionnées.

Conseils

Si, dans la famille examinée, vous rencontrez tout à coup un patronyme étrange :

- contrôlez si ce patronyme est basé sur le nom du **village d'origine** (Magdelaine Bouc- Magdelaine Tiers de Boulc).
- contrôlez si ce patronyme est peut être **basé sur un surnom** dans la famille : Marie Galifel - au lieu de Marie Gras fille de Jean Jacques Gras dit Galifel.

Christine GARAUD et Richard TROOST

Relevés des décès - Hôpital n° 49 et couvent de Beauvoir à Allan (2)



Hôpital complémentaire n° 49 dans l'établissement Bondonneau à Allan

Raymond Feschet du CGDP a relevé les décès des personnes nées hors de la Drôme qui ont eu lieu entre 1914 et 1919 à l'hôpital de Bondonneau et au couvent de Beauvoir sur le territoire d'Allan. Ce sont des militaires, des civils et des religieuses. La deuxième partie de ces décès est listée dans les pages suivantes ; la suite sera insérée dans les Lettres 104 et 105.

Cote	Vue	N° acte	Date	NOM PRENOM	N LIEU	PÈRE	NOM	PRE MERE	OBSERVATIONS	NOM PRE CONJOINT
4 E 4803	48	39	25/10/1916	DIDIER Paul Antoine Félix	N Menil-Rembervillers (88)	Joseph	DIDIER	Florentine	militaire caporal au 17 ^e Rég ^t infant ht Biffontaine (88) X RETER Jeanne Marie Hénène (suiv mention en marge) ° le 07/03/1885, Hôpital de Bondonneau, acte du 26/10	
4 E 4803	50	48	01/12/1916	DIGARD Raymond Gaston Georges	N Flamicourt (80)	Donatien	BULTÈ	Jeanne Marie	aspirant au 173 ^e Rég ^t infant1 ^e Cie Mle 8719, ° le 24/01/1896, Hôpital de Bondonneau, acte du 02/12, en marge : Mort pour la France	
4 E 4803	73	24	02/09/1918	DUFOUR Aimé Joseph Claude	N Crémieu (38)	Claude †	BELLON	Joséphine †	soldat 2 ^e cl 14 ^e sect de C.D.A. Mle 1562, ° le 27/07/1887, Hôpital de Bondonneau, acte du	
4 E 4803	24	24	08/02/1915	DUNAND Emile	N Saint-Jean-de-Tholome (74)	Eugène	DETRUDE	Valerine	militaire ° le 20/05/1895, Hôpital de Bondonneau, acte du 09/02, Mort pour la France	
4 E 4803	68	1	07/01/1918	DUPONT Marius Victor	N Bourg (01)	Victor	VOILLERET	Marie	soldat 2 ^e cl 2 ^e Rég ^t de Zouaves 63 ^e Cie Mle 30 033, ° le 04/11/1888, Hôpital de Bondonneau, acte du 08/01, en marge : Mort pour la France	
4 E 4803	29	50	11/04/1915	DURY Louis	N Saint-Christophe (69)	Antoine	DUFOUX	Louise	militaire ° le 01/06/1895, Hôpital de Bondonneau, acte du 12/04	
4 E 4802	102	13	18/06/1903	DUTROU Victoire	N Alboussières (07)	Jacques †	DUMONT	Marie †	† le 17, ménagère 63a, les P et M † à Livron, lieu inconnu, maison GUILLON Louis gendre qu Bodard	LOUBARY Simon Pierre
4 E 4803	30	58	26/04/1915	EMILE Benjamin	N Saint-Marcel (13)	Ernest	BENJAMIN	Marie	militaire ° le 03/07/1896, Hôpital de Bondonneau, acte du 28/04	
4 E 4803	23	18	26/01/1915	ETIENNE Jules	N Aix-en-Provence (13)	Louis Marius †	MILLAT	Françoise †	militaire ° le 26/03/1880, Hôpital de Bondonneau, acte du 26/01	
4 E 4803	51	1	23/01/1917	FAURE Félix	N Aitillac (19)	Louis	SOULIER	Louise	soldat 2 ^e cl 22 ^e Bat de chass alpins, 11 ^e Cie, ° le 12/12/1895, Hôpital de Bondonneau, acte du 24/01	
4 E 4802	155	17	26/11/1910	FAURE-BRAC Thérèse	N Cervières (05)	André †	FREZET	Suzanne †	Sœur Marie Séphirin célib ° le 04/05/1840 religieuse à Beauvoir	
4 E 4802	154	14	16/09/1910	FERRAND Louise Eléonore	N Mondragon (84)	Jean Pierre Aubin	AUTRAN	Marie Rose †	ménagère 66a ht y, DURAND Eugène cult 44a gendre	CROZET Jean Antoine, cult
4 E 4802	123	8	25/08/1906	FOUILLERAT Marie Judith	N Saint-Hilaire-du-Rosier (38)	Vincent †	TIGNEL-LAMARCHE	Judith †	ménagère 75a, maison FAURE Louis gendre au mege	VEYER Joseph Antoine †
4 E 4803	30	60	30/04/1915	FOURCADE Jean	N Le-Vivier (66)	Simon	LAFAGE	Rose	militaire ° le 30/09/1897, Hôpital de Bondonneau, acte du 30/04	
4 E 4802	123	7	31/07/1906	FREQUENEZ Marie Abel	N Marange-Silvange (57)	Jean François †	PIERRE	Catherine	lithographe 35a, la M ht Paris ht y, maison TOUNAIRE Zoria Vve GIRY BM ham du mege	GIRY Octavie Marie Zoé
4 E 4803	33	69	17/05/1915	GANTIN Edouard	N Saint-Jean-de-Tholome (74)				militaire 22 ^e bat de chass à pieds dom 12 rue du gros cailloux Marie MAYE Paris 7 ^e , ° le 29/11/1897, Hôpital de Bondonneau, acte du 17/05, en marge : mention rectificative	
4 E 4803	15	12	23/09/1914	GARCIN Alix Joséphine	N Gréoux (04)	Joseph Marius 4	LOMBARD	Marie †	° le 11/03/1863 des Eaux Minérales de Bondonneau	CHABAUD Louis Etienne †

Cote	Vue	N° acte	Date	NOM PRENOM	N LIEU	PÈRE	NOM MÈRE	PRE MÈRE	OBSERVATIONS	NOM PRE CONJOINT
4 E 4803	13	5	17/04/1914	GARDÈS Louis	N Puy (Le) (43)	Louis †	ROCHER	Victoire †	° le 30/08/1869 prêtre célib ht y maison PIALLAT François les Bruyères, acte du 18/04	
4 E 4803	75	35	28/10/1918	GARDETTE Félix	N Pontcharra-sur-Turdine (69)	Jean Etienne	BOURBON	Marie	caporal 17° Régt infant 1° Cie Mle 3036° le 05/04/1894, Hôpital de Bondonneau, acte du 29/10	
4 E 4802	112	21	12/09/1904	GAUTHIER Emilie	N Beaufin (38)	François †	BERTRAND	Mélanie à	† le 11, Sœur Ferdinand 70a célib religieuse ht y à Beauvoir	
4 E 4803	36	87	15/09/1915	GILBERT Léontine	N Wareg (08)				X GODARD, 40a canton de Mézières, réfugiée à Sauzet, Hôpital de Bondonneau, acte du 17/09	
4 E 4803	46	25	04/07/1916	GIRAUD Henri Emile	N Crouzille (63)	Gilbert	GIRAUD	Pauline	militaire ° le 22/03/1897, Hôpital de Bondonneau, acte du 04/07	
4 E 4803	22	12	12/01/1915	GIRAUD Marcel Auguste	N Quinson (04)	Jean	GUILLON	Marie Joséphine	militaire ° le 06/10/1894 Hôpital de Bondonneau, acte du 13/01	
4 E 4803	17	22	26/12/1914	GLÉDINE Louis Marcellin	N Aurillac (15)	Antonin	LAFAGE	Marie	° le 15/10/1894, soldat au 12° Bat de chass, hôpital de Bondonneau	
4 E 4803	27	43	25/03/1915	GOBERT Arthur	N Aniche (59)	Joseph	DOSY	Marie	militaire ° le 27/02/1896, Hôpital de Bondonneau, acte du 25/03	
4 E 4803	37	90	31/10/1915	GOUTAUDIER Gilbert	N Arfeuilles (03)	Claude	GARNIER	Marie	militaire ° le 27/02/1896, Hôpital de Bondonneau, acte du 01/11	
4 E 4803	56	12	14/03/1917	GRANGER François Louis	N Chilly (74)	Joseph	GAY	Elie Augustine	soldat 2 cl 52° Régt infant 25° Cie ° le 16/02/1896, Hôpital de Bondonneau, acte du 15/03	
4 E 4803	48	43	22/11/1916	GRANJEAN Jean Daniel François	N Chambery (73)	François	BLANC	Jolicoeur Françoise	caporal 11° bat de chass 12° Cie Mle 9342, ° le 26/10/1897, Hôpital de Bondonneau, acte du 23/11	
4 E 4802	113	27	04/11/1904	GRATIAN Frédéric Joseph Félix	N Malaucène (84)	Frédéric †	BREMONT	Thérèse †	journal ambulant SDF 67a séparé de corps et de biens ASTAUD Delphine ht Malaucène, maison PRADAL Auguste qu Grangeneuve de passage	
4 E 4803	22	11	08/01/1915	GUADET Vincent	N Cusset (03)	Vincent	DACHAUD	Annette	Militaire ° le 12/11/1883, Hôpital de Bondonneau, acte du 09/01	
4 E 4803	41	2	17/01/1916	GUILLAUMONT Benoît	N Ambert (63)	Guillaume	JOUBERT	Jeanne Marie	militaire ° le 05/12/1880, Hôpital de Bondonneau, acte du 19/01	
4 E 4803	27	38	14/03/1915	GUILLLOT Charles	N Murinais (38)	Charles Antoine †	BUISSON	Rosalie	militaire ° le 14/06/1894, Hôpital de Bondonneau, acte du 15/03	
4 E 4802	131	13	05/04/1907	GUILLLOT Henriette	N Saint-Christol (07)	Antoine †	CHAREYRON	Rose †	† le 4, ménagère 71a qu Rаметte, PARADIS Louis Emile cult 40a gendre	COLLUS Jean Louis
4 E 4803	30	62	05/05/1915	GUITTAT Benoît	N Saint-Bonnet-de-Joux (71)	Laurent	PROST	Marie Christine	militaire le 17/06/1895, Hôpital de Bondonneau, acte du 07/05	
4 E 4803	23	17	22/01/1915	GUTTIN Jean François	N Saint-Didier-la-Tour (38)				militaire ° le 19/08/1895, Hôpital de Bondonneau, acte du 23/01	

Documents généalogiques en vente par correspondance

Adresser les commandes à
Cercle généalogique de la Drôme provençale :

Maison des Services publics
1 avenue Saint-Martin
26200 MONTELIMAR

Conditions générales de vente : nos prix s'entendent port en sus. Nos envois sont faits aux risques et périls du destinataire. La commande, accompagnée de son règlement, doit indiquer la désignation du document et la quantité désirée. La date de livraison sera fonction de la disponibilité des documents commandés.

Documents	Euros	Grammes
AIDE EN GENEALOGIE		
Généalogie, mes premiers pas	6,00	315
Les calendriers	3,50	125
Petit lexique	3,50	195
PERSONNAGES		
Louis CHANCEL (et son ascendance, nouvelle édition, 32 pages)	5,50	205
Emile LOUBET (et son ascendance, nouvelle édition, 24 pages)	5,50	170
Charles MOULIN (et son ascendance, nouvelle édition, 32 pages)	5,50	205
Les STROUPANY (1766-1942) (une famille de nougatiens, 29 pages)	5,50	190
Jean-Jacques MENEURET (médecin montilien 1739-1815, 20 pages)	5,50	130
Généalogie des Adhémar de Monteil (34 pages)	5,50	220
Famille de SERRES (Seigneurs du Pradel) (18 pages)	2,50	130
Famille RIVIERE (originaire de Montélimar) (44 pages)	10,00	270
Famille de COSTON (90 pages)	15,00	290
LES METIERS		
La Chapellerie (et ascendance ROUX, nouvelle édition, 31 pages)	5,50	200
La Draperie (et ascendance MORIN, nouvelle édition, 36 pages)	5,50	220
La Soierie (et généalogie LACROIX, nouvelle édition, 34 pages)	5,50	210
Les Meuniers (et généalogies PARPAILLON, DENIS, BOISSON, 34 pages)	5,50	220
Les Verriers (et généalogie de FERRE de la CALMETTE, 33 pages)	5,50	220
La vigne et le vin à Montélimar (26 pages)	5,50	180
Les Notaires au fil du temps	15,00	280
Des Militaires à Saint-Martin	15,00	450
Les Enfants de Troupe	5,00	200
Commerces anciens et métiers oubliés (129 pages)	Nouveauté 2019 ! 9,00	220
HISTOIRE ET GENEALOGIE		
Montélimar et le nom de ses rues (nouvelle édition, 138 pages)	18,00	390
Si Montélimar m'était conté ... (88 pages)	15,00	260
Le Bois de Laud (17 pages)	2,50	135
Les anciens racontent (79 pages)	5,00	245
Un tramway de la Drôme, Le PICODON (22 pages)	2,50	165
Châteaux, Seigneurs et Châtelains... (tome 1)	15,00	440
Châteaux, Seigneurs et Châtelains... (tome 2)	15,00	470
Les Protestants de Saint-Paul-Trois-Châteaux	8,50	190
Les Enfants abandonnés et les Nourrices du XIX ^e à nos jours (114 pages)	15,00	355
La restitution des biens des protestants, Loi du 15 décembre 1790	15,00	260
Les protestants au Désert (120 pages)	15,00	360
La santé de 1800 à 1920 (127 pages)	15,00	415
Justice de l'Ancien Régime à 1920 (180 pages)	15,00	560
Les Arts en Drôme Provençale (110 pages)	15,00	355

Arbres généalogiques

Format 50 x 70 cm

Arbre 6 générations (avec emplacements pour photos) 3,50 €

Arbre 7 générations 4,00 €

Format 85 x 110 cm

Arbre 11 générations 4,50 €

Calcul des frais de port et emballage

Poids total jusqu'à gr.	100	250	500	3000
Prix €	2,00	4,00	6,00	7,00

Pour les arbres, l'envoi est fait séparément sous tube. Les frais de port et d'emballage sont de 8 € pour 1 à 3 arbres

Un bon de commande est en ligne sur le site du CGDP, dans l'onglet « Boutique » :

<http://www.genea26provence.com/>



Cercle Généalogique de la Drôme Provençale
Maison des Services publics
1 avenue Saint-Martin
3^e étage Nord
26200 MONTELIMAR
Tél. : 04 75 51 22 03 (*uniquement le mardi*)

Notre adresse de messagerie
cgdp@genea26provence.com

Notre site Web
genea26provence.com

Notre Forum
genea26provence@yahoo-groupes.fr

Notre page sur Facebook
facebook.com/cgdp.genealogiste

« *La généalogie, c'est l'art de partir à la découverte de la vie de ses ancêtres* »

La Lettre

du

Cercle Généalogique de la Drôme Provençale

Périodicité Trimestrielle
Direction de publication : Yves DEBOUVERIE
Dépôt légal : décembre 1994
N° 19 C 95
ISSN 1260 – 240 X